

UNE AFFAIRE DE FAMILLES :
L'IMPACT DU COÛT DES ÉTUDES
POSTSECONDAIRES

JUIN 2004

UNE AFFAIRE DE FAMILLES : L'IMPACT DU COÛT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

JUIN 2004

Rédigé par :

Fred Hemingway, Fred Hemingway Consulting,

et

Kathryn McMullen, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2004 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Une affaire de familles : l'impact du coût des études postsecondaires
Étude documentaire et analyse des données manquantes
N° 8

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

Fred Hemingway, Fred Hemingway Consulting, et Kathryn McMullen,
Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Une affaire de familles : l'impact du coût des études postsecondaires
Étude documentaire et analyse des données manquantes

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à l'Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	1
Chapitre 1 — Introduction	5
1.1 Ce rapport	6
Chapitre 2 — Quelles sont les stratégies adoptées par les familles pour financer les études postsecondaires de leurs enfants?	7
2.1 État des connaissances sur les stratégies de financement des ÉPS adoptées par les étudiants et leurs parents	8
2.2 Sommaire des constats sur les stratégies de financement	13
2.3 Travaux de recherche recommandés sur les stratégies de financement	14
Chapitre 3 — Quelles sont les tendances quant au niveau d'endettement des familles relativement aux études postsecondaires?	17
3.1 État des connaissances sur les tendances quant à la dette relative aux ÉPS	17
3.2 Données manquantes concernant la dette des étudiants canadiens et de leurs parents	20
3.3 Travaux de recherche recommandés sur les tendances quant à l'endettement des familles relativement aux ÉPS	20
Chapitre 4 — Est-ce que la hausse des coûts a modifié les caractéristiques de la fréquentation postsecondaire?	23
4.1 État des connaissances sur les caractéristiques de la fréquentation postsecondaire	23
4.2 Sommaire des constats	28
4.3 Manque de données relativement aux considérations financières et aux caractéristiques de la fréquentation postsecondaire	28
4.4 Travaux de recherche recommandés sur le financement des ÉPS et la fréquentation postsecondaire	29
Chapitre 5 — Mesures à prendre et activités de recherche futures	31
5.1 Moyen terme	31
5.2 Long terme	32
5.3 Perspectives d'avenir	32
5.4 Un dernier mot sur des ressources en matière de recherche	35
Bibliographie	37
Annexe A : Synopsis de la recherche canadienne sur le financement des ÉPS	43
Annexe B : Ensembles de données d'intérêt sur le financement des ÉPS et la fréquentation postsecondaire	49

Tableaux et figures

Tableaux

Tableau 2.1.	Aide totale en pourcentage du coût total pour les étudiants de premier cycle à temps plein, à l'année, à charge de leurs parents, selon le quartile de revenu familial et le type d'établissement fréquenté, 1995-1996	8
Tableau 2.2.	Stratégies de financement des études postsecondaires (pourcentage des familles)	10
Tableau 2.3.	Pourcentage estimatif d'étudiants déclarant recourir à certaines sources de financement – Enquêtes sélectionnées	11
Tableau 3.1.	Montant cumulatif des prêts étudiants consentis par le gouvernement fédéral selon la catégorie de diplôme obtenu, décennie 1990	18
Tableau 3.2.	Montant cumulatif de l'endettement de source fédérale pour les diplômés du premier cycle selon la situation de famille et le revenu familial, décennie 1990	19
Tableau 4.1	Pourcentage des élèves qui n'ont pas poursuivi d'ÉPS et qui indiquent des raisons financières pour expliquer leur décision	27

Figures

Figure 2.1.	Niveau des contributions parentales au titre du Programme canadien de prêts aux étudiants, Manitoba, 2002-2003	11
Figure 2.2.	Contributions parentales totales sur quatre ans pour une famille de quatre personnes, Manitoba, 2002-2003	12
Figure 5.1	Partenariat et coordination en matière de recherche	34

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ces dix dernières années, de nouvelles tendances dans le financement de l'éducation post-secondaire ont profondément influencé le taux de participation aux études. Les étudiants doivent maintenant assumer une part plus importante du coût des études, les gouvernements ayant réduit les fonds affectés directement aux études postsecondaires (ÉPS) par étudiant. Selon les données, de nombreuses familles ne pourront soutenir financièrement leurs enfants lorsque ceux-ci entreprendront des études postsecondaires.

On sait peu de choses des stratégies des familles pour financer les ÉPS et c'est là une lacune importante. L'impact du coût des ÉPS sur les budgets des familles soulève de nombreuses interrogations sur les choix des étudiants, les stratégies de financement des familles et leurs effets combinés. Quelles sont les conséquences pour les jeunes? En sont-ils réduits à choisir un programme d'études en fonction de ses coûts? À fréquenter obligatoirement le collège plutôt que l'université? À demeurer chez leurs parents? À retarder leurs ÉPS? Quels sont les tendances et les niveaux d'endettement des familles liés aux ÉPS? Comment la hausse des coûts pour les familles influence-t-elle la participation aux ÉPS?

La question de l'incidence sur les familles revêt également un caractère dynamique. Les décisions des étudiants et de leurs parents sont susceptibles de changer à mesure que l'étudiant progresse dans ses études postsecondaires. Par exemple, les ressources financières des parents pourraient s'épuiser avec le temps, forçant ces derniers à adopter de nouvelles stratégies dans les dernières années d'études postsecondaires de leurs enfants. Cette situation peut aussi avoir des conséquences pour les étudiants, les forçant à travailler à temps partiel, à prendre plus de temps pour obtenir leur diplôme ou à recourir à d'autres sources de financement, comme le prêt personnel.

Les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques ont entrepris cette étude pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire afin d'évaluer les connaissances actuelles sur le coût des études postsecondaires, son incidence sur l'endettement familial, les lacunes dans l'état actuel des connaissances dans ces domaines et les travaux de recherche ultérieurs qu'ils conviendraient d'entreprendre. La présente analyse porte essentiellement sur trois grandes questions :

- Quelles sont les stratégies des familles pour financer les études postsecondaires de leurs enfants?
- Quelles sont les tendances quant au niveau d'endettement des familles relativement aux études postsecondaires?
- Est-ce que la hausse des coûts a modifié les caractéristiques de la fréquentation postsecondaire?

Nous avons exploré la documentation au Canada et aux États-Unis afin d'inventorier les connaissances actuelles et de relever les lacunes en matière de recherche et de données. Ce rapport vise à recommander d'éventuelles orientations en vue de travaux de recherche ultérieurs et à suggérer des façons d'obtenir les données manquantes à moyen et à long terme.

Principales constatations

Stratégies de financement

Pour les étudiants canadiens, les sources les plus importantes de financement sont les contributions familiales, les prêts étudiants et le travail à temps partiel. Selon certaines données, les familles ayant des enfants d'âge postsecondaire ont vu leur actif net chuter et, dans la plupart des cas, leurs économies se sont avérées insuffisantes pour faire face aux dépenses liées aux ÉPS. Un pourcentage important d'étudiants canadiens travailleraient tout en étudiant ou emprunteraient de sources privées. Cela leur permettrait de pallier des besoins non satisfaits ou encore le manque ou l'absence de contributions parentales.

Les responsables des programmes d'aide financière aux études doivent prendre connaissance du vaste éventail de stratégies utilisées par les étudiants et les familles, de l'évolution dans le temps des stratégies et de l'incidence du coût des ÉPS sur les familles. Il faut donc collecter et tenir à jour les données sur la gestion des coûts des ÉPS. Pour atteindre cet objectif, des travaux de recherche ultérieurs devraient aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les stratégies actuelles des étudiants et de leur famille pour financer les ÉPS?
- Quelles sont les caractéristiques des étudiants à temps plein de niveau postsecondaire qui travaillent à temps partiel pendant leurs études?
- Dans quelle mesure les étudiants doivent-ils travailler ou emprunter de sources privées pour répondre à leurs besoins non satisfaits découlant du niveau élevé des coûts, que ce soit pour compléter ou remplacer les contributions parentales ou simplement pour améliorer leur niveau de vie?
- Les contributions parentales correspondent-elles au niveau attendu selon le revenu des parents?

Tendances relatives à l'endettement

Il y a peu d'information sur la dette assumée par les diplômés canadiens des programmes d'études collégiales d'une durée de deux ans. Pour ce qui est des diplômés universitaires canadiens, la dette des emprunteurs se situe entre 20 000 et 21 000 \$. De 10 à 20 % des étudiants du niveau collégial ou universitaire emprunteraient désormais de sources privées, comme les banques.

Si, compte tenu du revenu possible des diplômés pendant leur carrière, les niveaux d'endettement semblent raisonnables, la dette des étudiants les plus défavorisés financièrement peut excéder de beaucoup la moyenne. Non documentés, ces niveaux d'endettement pourraient être préoccupants. Il importe également de déterminer dans quelle mesure la crainte de s'endetter peut restreindre l'accès aux ÉPS et si les diplômés peuvent faire face à des niveaux élevés d'endettement sans éprouver de difficultés excessives.

Il serait utile d'effectuer des travaux de recherche sur les étudiants à leur dernière année d'études afin de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le niveau d'endettement des étudiants sur le point d'obtenir leur diplôme?
- Quelles sont les caractéristiques des étudiants du quartile supérieur d'endettement au moment d'obtenir leur diplôme?
- Le fait de travailler ou de prendre plus de temps pour obtenir son diplôme contribue-t-il à l'endettement de ceux qui se trouvent dans le quartile supérieur?
- Quelles sont les parts respectives des secteurs public et privé relativement à la dette totale des étudiants formant le quartile supérieur d'endettement?
- Est-ce que le rapport de la dette au revenu des étudiants du quartile supérieur d'endettement est raisonnable?

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur les tendances relatives à l'endettement des parents au Canada. Selon des enquêtes américaines, de nombreux parents doivent emprunter pour contribuer financièrement aux ÉPS de leurs enfants. Aux États-Unis, beaucoup de parents américains bénéficient de programmes de prêt pour ÉPS subventionnés par les gouvernements. De tels programmes n'existent pas au Canada; on peut donc s'attendre à ce que certains parents empruntent auprès d'institutions bancaires privées, obtiennent une marge de crédit ou grèvent leur maison d'une seconde hypothèque. Que ces situations entraînent ou non des difficultés, elles ont presque certainement toutes des conséquences sur d'autres aspects de la vie des parents, entre autres leurs dépenses et leur épargne-retraite. Si la famille compte plus d'un enfant aux ÉPS, ces pressions sont encore plus marquées. La question de l'endettement des parents est étroitement liée à celle de leurs stratégies de financement à l'égard des ÉPS. À ce titre, elle constitue un volet important de la présente étude.

Participation aux ÉPS

L'écart quant au taux de participation aux ÉPS entre les étudiants à faible revenu et ceux à revenu moyen s'est creusé au milieu des années 90. Les étudiants à faible revenu sont sensibles au coût des études postsecondaires et les besoins non satisfaits sont un problème pour certains d'entre eux. Certains étudiants réduisent leur charge de cours pour occuper un emploi à temps partiel; d'autres, originaires d'un milieu rural, optent pour un programme collégial plus court mais disponible à proximité. Même s'ils représentent une minorité, certaines personnes invoquent désormais des raisons financières pour ne pas poursuivre leurs études.

Par souci d'équité, il importe que les politiques en place se fondent sur les données actuelles sur l'accès aux ÉPS. De futures recherches devraient porter sur les questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des étudiants qui choisissent de ne pas entreprendre d'ÉPS même s'ils répondent aux exigences d'admissibilité?
- Quelles sont les caractéristiques des étudiants qui entreprennent des ÉPS? Pour quelles raisons choisissent-ils le collège ou l'université?
- Pour quelles raisons certains étudiants abandonnent-ils leurs ÉPS? Combien de temps les étudiants prennent-ils pour mener à terme leur programme?
- Quelle est la fréquence et le montant des besoins non satisfaits dans le cadre des programmes d'aide financière aux études?

Recommandations de recherche

Il faut accroître rapidement nos connaissances sur la façon dont les familles canadiennes composent avec le coût grandissant des ÉPS. La Fondation devrait agir maintenant pour élaborer un instrument d'enquête propre à fournir des renseignements croisés sur les stratégies de financement des étudiants et de leurs parents. Un certain nombre de nouvelles bases de données pourraient également fournir des renseignements partiels sur les stratégies de financement, les niveaux d'endettement et les caractéristiques de la participation aux études.

Pour chacune des trois grandes questions, il faudrait aussi élaborer des instruments annuels d'enquête capables d'appuyer les activités de programme et d'examen des politiques. Ces enquêtes devraient idéalement être réalisées en partenariat avec les intervenants de l'aide financière aux études.

Orientations futures

Il n'y a pas assez de données comparables à l'échelle nationale sur l'aide financière aux études et une bonne partie de celles-ci sont périmées. Statistique Canada, les services d'aide financière aux études et les autres parties prenantes effectuent régulièrement des enquêtes sur l'aide financière aux études, mais se concertent rarement à ce sujet. Leurs méthodes de collecte et d'analyse diffèrent. Les organismes d'aide financière et les autres parties intéressées doivent collaborer plus étroitement s'ils veulent accroître l'efficacité de leurs activités de collecte et d'analyse des données.

Ce document propose un modèle susceptible d'améliorer la collaboration quant aux recherches sur les questions touchant les ÉPS. Il préconise le partage des propositions entre partenaires afin de tirer profit des critiques des pairs en matière de conception et de contenu de questionnaires. Les chercheurs s'efforceraient également d'intégrer leurs ensembles de données actuelles. Les capacités de recherche des parties s'en trouveraient augmentées, facilitant du coup la prise de décisions éclairées relativement à l'élaboration de programme d'aide financière aux études.

Chaque année, d'importantes ressources sont consacrées à l'étude de l'aide financière aux études et de ses retombées au Canada. Ce rapport recommande la réalisation d'un certain nombre d'études ou enquêtes supplémentaires. De tels efforts n'impliqueraient pas nécessairement l'affectation de nouvelles ressources de la part du milieu. En coordonnant mieux leurs activités de recherche et de conception, les parties réduiraient les chevauchements et les doubles emplois, compensant ainsi largement pour les coûts de mise en application des recommandations énoncées dans ce rapport.

CHAPITRE 1 — INTRODUCTION

Au Canada, le financement de l'éducation postsecondaire a subi d'importants changements, et cela s'est répercuté sur la façon dont les étudiants financent leurs études. Ces derniers assument désormais une plus grande part du coût des études postsecondaires (ÉPS) dans la plupart des provinces, les gouvernements ayant réduit les fonds affectés aux ÉPS par étudiant. L'aide gouvernementale aux universités a chuté de 4,5 % entre 1986-1987 et 2000-2001, tandis que les recettes de sources privées, en particulier les frais de scolarité, augmentaient de 167 %. De 1991-1992 à 2000-2001, les recettes tirées des droits payés par les étudiants ont plus que doublé (Robertson 2003). Les étudiants doivent également assumer des dépenses importantes (logement, frais de subsistance, etc.), surtout s'ils quittent le domicile familial.

Selon les tendances démographiques, sociales et économiques, les ÉPS continueront d'être fort en demande. Les enfants des *baby-boomers* ont atteint l'âge d'entreprendre des études postsecondaires, et leurs parents ont connu la deuxième vague d'expansion des ÉPS des années 60 et 70. Ils encourageront donc volontiers leurs enfants à suivre leurs traces. Enfin, les ÉPS permettent de posséder les compétences nécessaires à la réussite dans l'économie du savoir.

Si l'on en croit les données, de nombreuses familles sont mal préparées à assumer les coûts liés aux études postsecondaires de leurs enfants. Selon Statistique Canada (*Le Quotidien*, 10 avril 2001), la plupart des familles n'épargnent pas en vue des études postsecondaires de leurs enfants, et beaucoup de celles qui le font n'en mettent pas assez de côté. Les jeunes, eux, n'économisent pas d'eux-mêmes en vue de leurs études postsecondaires. En raison des contingents, certaines familles qui s'attendaient à ce que leur enfant demeure à la maison pendant ses ÉPS doivent assumer des dépenses plus importantes, leur enfant étudiant dans une autre localité. La déréglementation des droits de scolarité des programmes menant à une profession libérale (p. ex. médecine et droit) a entraîné des hausses très importantes de ces droits et des frais connexes, donnant lieu à des préoccupations croissantes sur la « représentativité » des étudiants dans ces programmes. Enfin, l'accès aux prêts étudiants de source gouvernementale est établi en fonction d'une évaluation des besoins, et s'accompagne de seuils de revenu qui, dans les faits, écartent la plupart des familles à revenu moyen.

De nombreux documents traitent de l'endettement étudiant, en particulier de celui découlant des programmes gouvernementaux. Les données sur l'épargne familiale suggèrent que les stratégies des familles pour assumer les coûts des ÉPS comportent des lacunes. Épargnent-elles assez pour couvrir tous les frais liés aux ÉPS? Quelles autres stratégies appliquent-elles pour permettre à leurs enfants de poursuivre des études (p. ex. rembourser leur prêt hypothécaire avant les ÉPS de leurs enfants et ainsi payer au fur et à mesure, contracter un prêt personnel ou un prêt hypothécaire de second rang, retarder la retraite pour réduire les contributions à l'épargne-retraite; retarder d'autres achats importants)? Quels sont les impacts de cette situation sur les jeunes? Choisissent-ils des programmes en fonction de leur coût plutôt que par intérêt? Décident-ils de poursuivre des études collégiales plutôt qu'universitaires, de demeurer à la maison plutôt que de fréquenter un établissement de l'extérieur, de prolonger la durée de leurs ÉPS? Quelles sont les tendances et les niveaux d'endettement qu'assument les familles? Comment la hausse des dépenses des familles modifie-t-elle les caractéristiques de la participation aux études postsecondaires?

1.1 CE RAPPORT

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a commandé cette étude pour évaluer l'état des connaissances sur le coût des études postsecondaires, ainsi que son incidence sur le comportement des familles et le recours au crédit, afin d'établir comment des travaux ultérieurs de recherche pourraient faire avancer les connaissances. L'étude vise donc à déterminer les activités de recherche pratiques et souhaitables, et à formuler des recommandations sur la façon de les réaliser.

Nous avons analysé les études canadiennes et américaines pour établir l'état des connaissances actuelles sur ces questions et les méthodes de collecte de données utilisées à cet égard. Nous avons inclus dans notre examen les enquêtes de Statistique Canada, les études des gouvernements provinciaux et fédéral, des études américaines et d'autres documents pertinents.

Notre analyse documentaire s'articule autour de trois grandes questions :

- Quelles sont les stratégies des familles pour financer les études postsecondaires de leurs enfants?
- Quelles sont les tendances d'endettement des familles relativement aux études postsecondaires?
- La hausse des coûts a-t-elle modifié la participation aux études postsecondaires?

Nous avons analysé les données pour établir si elles nous permettaient de répondre à ces questions et, le cas contraire, identifier les lacunes dans l'information disponible. L'exploration de la documentation et l'analyse des lacunes sont présentées séparément pour chacune des questions aux chapitres 2, 3 et 4. Au chapitre 5, nous formulons les recommandations relatives aux travaux de recherche souhaitables à moyen et à long terme.

Notre analyse se limite aux étudiants à temps plein et à leurs familles. En raison des changements considérables apportés aux programmes d'aide financière aux études ces dix dernières années, nous avons exclu les rapports dont les données remontaient à plus de dix ans. Cette étude n'est pas une synthèse exhaustive des questions énumérées précédemment; elle vise plutôt à déterminer si l'information nécessaire pour élaborer une telle synthèse est disponible. Selon nous, il existe d'importantes lacunes dans les connaissances et données nécessaires pour répondre à ces questions, en particulier en ce qui concerne les stratégies de financement des familles et leurs conséquences. Nous profitons de ce rapport pour formuler un certain nombre de recommandations sur la façon d'aborder ces recherches et de combler les lacunes des données.

CHAPITRE 2 — QUELLES SONT LES STRATÉGIES DES FAMILLES POUR FINANCER LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES DE LEURS ENFANTS?

Pour comprendre comment les familles s’y prennent pour financer les études postsecondaires de leurs enfants, examinons d’abord les diverses sources de financement et les stratégies utilisées :

par l’étudiant

- revenus antérieurs (économies)
- revenus actuels (dons en argent des parents, travail à temps partiel, bourses générales, bourses d’excellence, contributions du conjoint, etc.)
- revenus ultérieurs (prêts du gouvernement, prêts d’établissement bancaires privés, prêts des parents ou cartes de crédit)

Ces données sur les étudiants devraient être classées :

- selon le statut socioéconomique (SSÉ);
- selon la catégorie d’étudiant au titre de l’aide financière (à charge vivant chez ses parents, à charge vivant ailleurs que chez ses parents, célibataire indépendant, marié ou ayant des personnes à charge).

par les parents

- revenus antérieurs (économies, régime enregistré d’épargne-études (REÉÉ) ou un dégageant d’actif par remboursement complet du prêt hypothécaire)
- revenus actuels (contributions en nature, emploi, deuxième emploi ou recours aux crédits d’impôt)
- revenus ultérieurs (prêts bancaires, prêts hypothécaires de second rang, report de la retraite ou emprunt dans l’épargne-retraite)

Ces données sur les parents devraient être classées selon le SSÉ.

Parmi les facteurs susceptibles d’influencer le montant des contributions parentales, mentionnons :

- le total des dépenses liées aux études et des frais de subsistance de l’étudiant;
- le revenu combiné des parents;
- la taille de la famille de l’étudiant.

Il est également important de savoir si le montant total des contributions parentales et de l’aide financière aux études suffit à couvrir le coût total de participation aux ÉPS ou si les étudiants doivent adopter certaines stratégies, comme travailler à temps partiel pour couvrir le manque à gagner.

Il importe d’accéder aux données longitudinales pour suivre les tendances à long terme à cet égard.

2.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES ÉPS DES ÉTUDIANTS ET DE LEURS PARENTS

2.1.1 États-Unis

Stratégies des étudiants

Aux États-Unis, la plupart des études inventoriées portent sur le montant des besoins financiers non satisfaits devant être assumé par les étudiants une fois l'aide étudiante fondée sur les besoins et les contributions parentales prises en compte. Par exemple, en examinant les données de 1995-1996, Choy (1999) a constaté que l'aide financière aux études couvre en moyenne 33 % des dépenses des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement public offrant un programme de quatre ans et que l'on attend des étudiants et de leurs parents qu'ils acquittent un pourcentage de plus en plus élevé de ces dépenses à mesure que le revenu familial augmente (tableau 2.1). Choy (1999) indique que, en 1995-1996, les besoins financiers non satisfaits par les étudiants fréquentant un établissement public qui offre un programme de quatre ans équivalaient à 3 800 \$ une fois l'aide financière aux études et les contributions familiales comptabilisées. Pour combler

ce manque à gagner, 50 % des étudiants travaillaient 25 heures par semaine en moyenne, si bien qu'un certain nombre d'entre eux se voyaient forcés de réduire leur charge de cours.

Choy (2000) a constaté que les étudiants à temps plein à faible revenu recevaient en 1995-1996 une aide financière aux études équivalant à 60 % de leur dépenses, tandis qu'une portion notable du manque à gagner était satisfaite par un emploi à temps partiel. L'auteur note qu'il reste tout de même un certain manque à gagner, une situation que les étudiants surmontent probablement en subsistant sur un budget inférieur à la norme fixée, en touchant des revenus d'emploi supérieurs à ce qu'ils déclarent, en recourant à leurs économies ou en recevant plus de leurs parents que ce qui est permis. King (2002) indique dans la même veine que, en 1995-1996, la plupart des étudiants à faible revenu travaillaient, tout au moins à temps partiel, pour couvrir leurs besoins non satisfaits.

TABLEAU 2.1 : AIDE TOTALE EN POURCENTAGE DU COÛT TOTAL POUR LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE À TEMPS PLEIN, À L'ANNÉE, À CHARGE DE LEURS PARENTS, SELON LE QUARTILE DE REVENU FAMILIAL ET LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ, 1995-1996

QUARTILE DE REVENU FAMILIAL	ÉTABLISSEMENT PUBLIC AVEC PROGR. DE 4 ANS	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF AVEC PROGR. DE 4 ANS	ÉTABLISSEMENT PUBLIC AVEC PROGR. DE 2 ANS
	%	%	%
Total	33	45	17
Inférieur	54	60	38
Moyen inférieur	41	58	14
Moyen supérieur	26	46	9
Supérieur	17	25	4

Remarque : Le coût total inclut les droits de scolarité, les frais connexes et une allocation fixée par l'établissement pour les frais de subsistance des étudiants.

Source : NCES, 1990 Beginning Postsecondary Students Longitudinal Study, Second Follow-up (BPS: 90/94).

La National Association of Student Financial Assistance Administrators (NASFAA) et le College Board (2002) ont noté un manque à gagner semblable dans leur enquête de 2001, en soulignant que le soutien accordé équivalait à 72 % des besoins démontrés par les étudiants. Dans les établissements publics offrant des programmes de quatre ans, près de la moitié des administrateurs de l'aide financière estimaient que les étudiants occupaient un emploi pour combler ce manque à gagner, tandis que dans les établissements privés, 48 % des administrateurs croyaient plutôt que les étudiants se tournaient vers les prêts de sources privées. Selon l'enquête, de 7 à 11 % des étudiants du premier cycle avait contracté un prêt de source privée en 2000, pour un montant moyen variant entre 5 100 \$ et 6 100 \$. Les étudiants ont fourni diverses raisons de recourir à ces prêts : 68 % ont indiqué qu'ils avaient besoin de fonds additionnels et 15 %, que leurs parents étaient incapables ou refusaient d'obtenir un prêt PLUS (Parent Loans for Undergraduate Students)¹ pour les aider à acquitter leurs dépenses.

Le National Center for Public Policy and Higher Education (2002) conclut :

Les étudiants et leurs parents ont trouvé diverses façons d'affronter la hausse des droits de scolarité et la pression accrue sur les finances familiales. Certains étudiants ont travaillé davantage; d'autres ont réduit leur charge de cours, prolongeant ainsi la durée de leurs études; d'autres encore ont décidé de fréquenter des établissements moins coûteux. Nous constatons cependant que la conséquence la plus importante de la hausse du coût des études postsecondaires est l'endettement : un plus grand nombre d'étudiants empruntent et les sommes sont plus élevées qu'auparavant. [traduction]

Stratégies des parents

Aux États-Unis, on s'attend des parents qu'ils contribuent si les étudiants sont dépendants du soutien parental (Hemingway 2003). En 2001-2002, un étudiant était à la charge de ses parents si aucune des conditions suivantes ne s'appliquait :

- Avoir au moins 24 ans
- Être orphelin ou pupille sous tutelle judiciaire
- Être un ancien combattant de l'armée américaine
- Être marié
- Entreprendre des études supérieures à un baccalauréat
- Avoir des personnes à charges (autre qu'un conjoint)

Les familles non admissibles à une aide étudiante fondée sur les besoins peuvent obtenir certaines formes d'allègements fiscaux. Le National Center for Public Policy and Higher Education (2002) souligne que la *Taxpayer Relief Act* de 1997 a introduit de nouvelles formes d'aide (p. ex. régimes d'épargne-études, crédits d'impôt sur le revenu et déductions fiscales pour les droits de scolarité et les frais connexes). Selon le College Board (2002), cinq milliards de dollars US ont été accordés sous forme de crédits d'impôt pour études au cours de l'année d'imposition 2000.

Le National Center for Public Policy and Higher Education (2002) soutient que les familles d'aujourd'hui consacrent une portion plus importante de leur revenu aux études postsecondaires qu'il y a 20 ans, la hausse des droits de scolarité ayant dépassé celle de l'aide financière aux études. Stringer et al. (1998) concluent que les contributions parentales équivalent maintenant à une portion plus faible du coût de fréquentation postsecondaire. Voici leurs autres constats :

¹ Les parents possédant un bon dossier de crédit peuvent obtenir un prêt PLUS pour contribuer au financement des études de leurs enfants à charge. Le montant du prêt peut être égal au coût de fréquentation de l'étudiant, moins toute autre aide financière reçue. Les prêts PLUS portent intérêt (jusqu'à 9 %) et les remboursements commencent dans les 60 jours suivant la dernière tranche du prêt versé pour l'année scolaire.

- Les contributions « en nature » forment le type de soutien parental le plus fréquent (80 %), suivies des dons en argent (environ 66 %) et des prêts (10 %).
- La source la plus courante de soutien parental provient des revenus d'emploi (près de 66 %), suivis de l'épargne (environ 50 %). Environ un parent sur quatre a recours à un emprunt.
- Environ 57 % des parents ont commencé à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants lorsque ceux-ci étaient à l'école primaire ou avant.
- La source la plus fréquente de crédit était les prêts PLUS (44 %). Elle était suivie des prêts hypothécaires de second rang (17 %), des prêts du gouvernement d'État (14 %) et des prêts d'établissements bancaires (11 %). Les parents emprunteurs ont contracté une dette moyenne de 14 077 \$.
- Environ 37 % des parents confient avoir eu recours à la carte de crédit pour payer certaines dépenses d'études.

Selon Stiglitz et al. (2000), de nombreuses familles étaient mal préparées à faire face aux dépenses liées aux études postsecondaires. Les familles avec enfants affichaient en 1998 un actif financier médian total de 12 900 \$. Plus de 7 % des familles n'avaient aucun actif et 10 % présentaient une situation nette nulle ou négative. Seules 36 % des familles avec enfants étaient parvenues à économiser en 1998. Le tableau 2.2 illustre les stratégies de financement des ÉPS des familles d'après l'étude de Stiglitz.

Une enquête menée par l'Education Resources Institute et l'Institute for Higher Education Policy (1995) montre que les étudiants et leurs parents sont préoccupés par l'endettement lié aux études postsecondaires : 24 % des parents ont indiqué que cette dette totale entraînait des difficultés; 62 %, qu'ils reportaient des achats importants en raison de ces coûts; 19 %, que les prêts étudiants représentaient la portion la plus importante de la dette du ménage.

TABEAU 2.2 : STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES (POURCENTAGE DES FAMILLES)

MODE DE FINANCEMENT	TOTAL	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SBL AVEC PROGR. DE 4 ANS	ÉTABLISSEMENT PUBLIC AVEC PROGR. DE 4 ANS	ÉTABLISSEMENT PUBLIC AVEC PROGR. DE 2 ANS
	%	%	%	%
Emprunt	10,0	12,3	9,6	7,6
Emploi supplémentaire	15,7	17,3	15,1	16,3
Refinancement immobilier	7,3	8,9	7,0	6,7
Emploi régulier	62,6	66,6	64,5	52,9
Épargne, marchés monétaires	52,9	58,6	54,1	44,6
Fonds de l'épargne-retraite	13,5	14,2	12,9	16,6
Heures supplémentaires	17,8	14,5	15,0	33,5
Obligations d'épargne pour études	7,0	6,7	6,6	8,9
Autres fonds	12,0	13,1	12,3	9,4
Fonds de fiducie	3,2	6,3	2,9	1,1
Régime de paiement anticipé des droits de scolarité	7,5	10,3	6,9	4,0
Nombre de modes de financement utilisés	3,3	3,6	3,2	3,0

Source: 1993, NPSAS et calculs de l'auteur

TABLEAU 2.3 : POURCENTAGE ESTIMATIF D'ÉTUDIANTS DÉCLARANT RECOURIR À CERTAINES SOURCES DE FINANCEMENT – ENQUÊTES SÉLECTIONNÉES

	% INDIQUANT LA SOURCE DE FINANCEMENT
Contributions familiales	50
Prêt étudiant	50
Emploi à temps partiel	45
Épargne	40
Bourses d'études	30

2.1.2 Canada

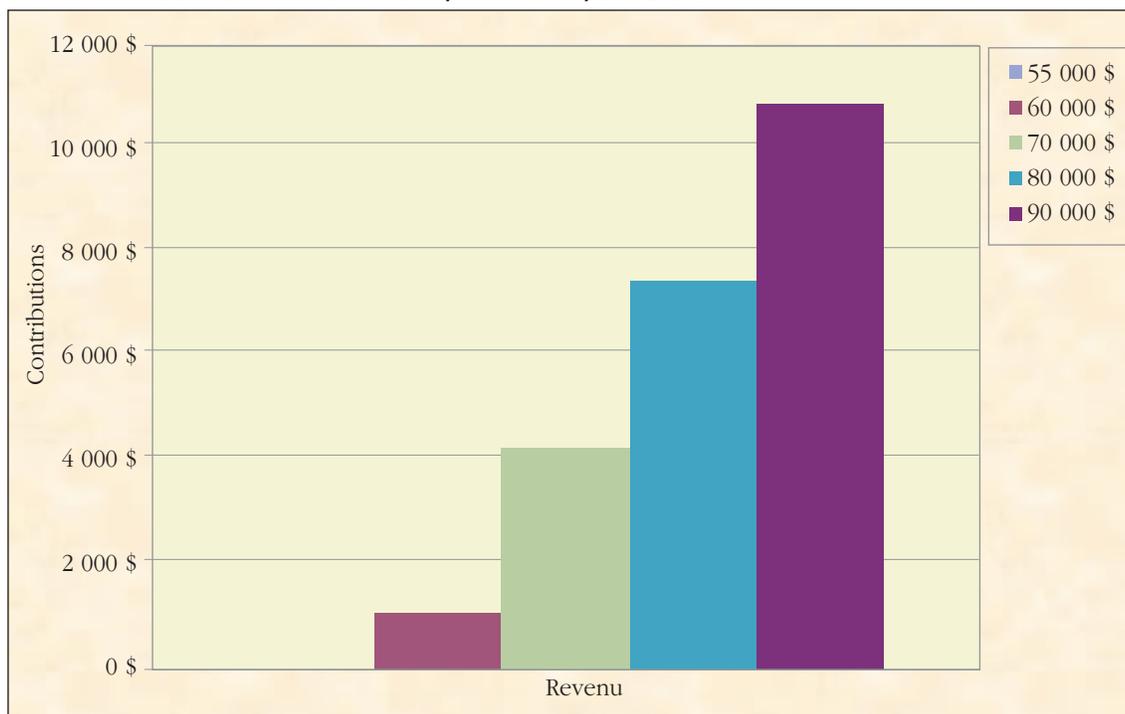
Stratégies des étudiants

Nous avons consulté neuf études provinciales et huit études nationales sur les sources de revenu des étudiants. Il est difficile d'en comparer les données, car elles portaient sur des groupes d'étudiants de types différents et les questions posées variaient. Le tableau 2.3 indique la fréquence à laquelle les étudiants ont indiqué diverses sources de financement. L'annexe A contient les détails des enquêtes examinées et les sources de financement déclarées.

Stratégies des parents

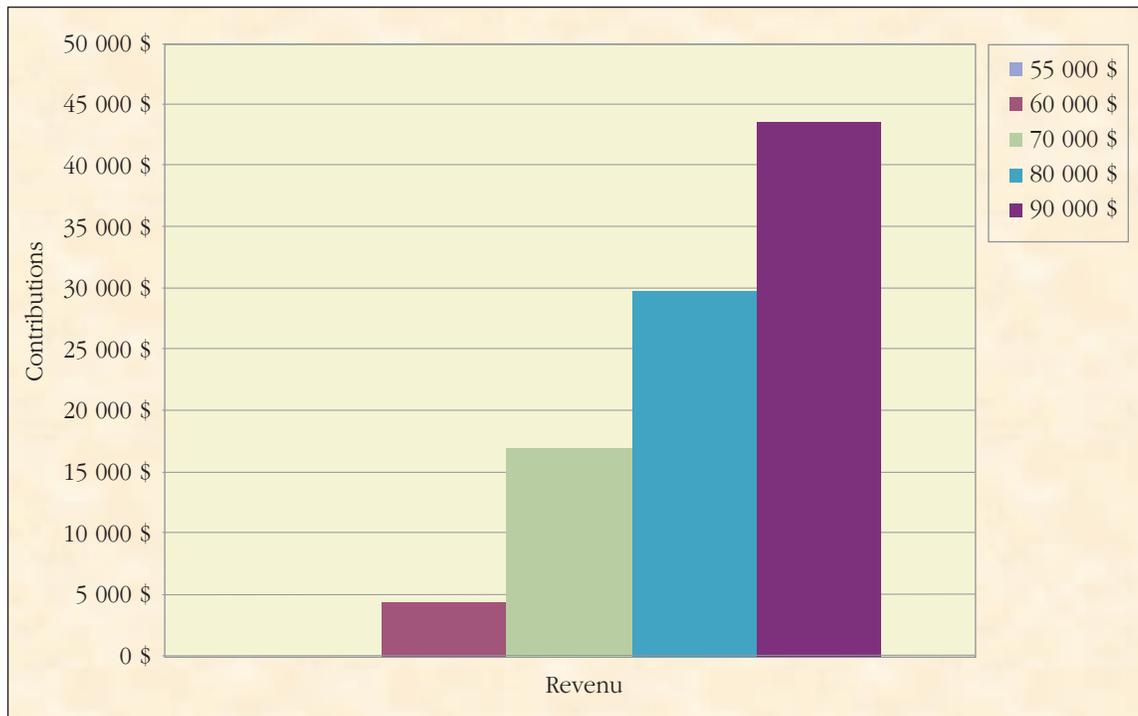
Les parents ayant à leur charge un étudiant célibataire sont tenus de contribuer au paiement de ses études postsecondaires s'ils en sont capables. Pour être considéré étudiant à charge, il faut ne pas avoir été marié, ne pas être chef de famille monoparentale, avoir quitté l'école secondaire depuis moins de quatre ans ou ne pas avoir travaillé pendant une période de plus de deux ans.

La figure 2.1 illustre la contribution parentale attendue par année scolaire pour une famille de quatre personnes habitant le Manitoba, comptant un revenu d'emploi et un enfant poursuivant des études postsecondaires.

FIGURE 2.1 : NIVEAU DES CONTRIBUTIONS PARENTALES AU TITRE DU PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS, MANITOBA, 2002-2003

Source : Estimateur de prêt pour étudiant du Programme canadien de prêts aux étudiants

FIGURE 2.2 : CONTRIBUTIONS PARENTALES TOTALES SUR QUATRE ANS POUR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES - MANITOBA, 2002-2003



Source : Estimateur de prêt pour étudiant du Programme canadien de prêts aux étudiants

La figure 2.2 présente les contributions totales d'une famille de quatre personnes du Manitoba si elle compte un revenu d'emploi et un enfant poursuivant un programme d'études de 34 semaines par année pendant quatre ans.

Les parents ont droit à certaines prestations et dispositions fiscales visant à les aider à faire face aux dépenses liées aux études postsecondaires de leurs enfants. Les cotisations à un régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) permettent de reporter les revenus de placement réalisés dans ces régimes jusqu'à ce que l'argent soit retiré et imposé à titre de revenu de l'étudiant. Grâce à la subvention canadienne pour l'épargne-études, jusqu'à 400 \$ peuvent être ajoutés au montant versé chaque année dans un REÉÉ. De plus, les portions non utilisées des crédits d'impôt pour droits de scolarité et pour études sont transférables de l'étudiant à ses parents.

Statistique Canada a présenté dans *Le Quotidien* (10 avril 2001) les résultats de *l'Enquête sur les approches en matière de planification des études* de 1999 concernant les parents d'enfants de 18 ans et moins. Voici les principales constatations :

- 41 % des parents ont épargné en vue des études postsecondaires de leurs enfants.
- Environ 63 % des familles gagnant 80 000 \$ ou plus avaient épargné en vue des ÉPS; cette proportion était inférieure à 20 % chez celles dont le revenu ne dépassait pas 30 000 \$.
- Chez les familles ayant épargné en vue des ÉPS, le montant médian économisé était de 5 000 \$ pour chaque enfant âgé de 14 à 18 ans, soit un montant inférieur au coût d'une année d'études postsecondaires.
- Les formes les plus courantes d'épargne étaient les REÉÉ (40 %), les comptes en fiducie (35 %) et les autres régimes d'épargne (48 %).

- Un parent sur deux croit que son enfant aura besoin de prêts étudiants pour payer ses études, peu importe les économies accumulées. De nombreux parents dont les revenus dépassent les seuils d'admissibilité à un prêt étudiant s'attendent également à ce que leur enfant obtienne un prêt étudiant du gouvernement.
- Environ 86 % des parents s'attendaient à ce que leurs enfants travaillent pendant leurs études postsecondaires afin de contribuer au paiement de ses dépenses de fréquentation.

Selon Junor et Usher (2002), *l'Enquête sur les approches en matière de planification des études* indique également que :

- plus de 80 % des parents qui épargnent ont l'intention de soutenir leurs enfants aux études à l'aide de leur revenu actuel;
- environ 33 % prévoient recevoir des dons d'autres membres de la famille;
- environ 20 % prévoient prêter de l'argent à leurs enfants.

2.2 SOMMAIRE DES CONSTATS SUR LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

La plupart des enquêtes américaines sur les sources de financement des études décrivent les niveaux des besoins non satisfaits. Elles estiment aussi le montant des dépenses liées aux ÉPS devant être acquittées par d'autres sources que les contributions familiales et les bourses d'études fondées sur les besoins. Le travail à temps partiel s'avère la stratégie complémentaire la plus souvent citée pour faire face à ces coûts, les autres types de prêts jouant aussi un rôle à cet égard. Nous n'avons trouvé aucune enquête américaine décrivant en détail d'autres stratégies de financement des études.

Aux États-Unis, les parents utilisent en moyenne trois modes de financement : les plus courants sont le revenu actuel, l'épargne et le crédit, y compris l'emprunt dans l'épargne-retraite.

Certaines sources canadiennes offrent des renseignements sur les modes de financement utilisés par les étudiants. Les plus fréquents sont le soutien familial, les prêts étudiants, les emplois à temps partiel et l'épargne.

Nous n'avons pas trouvé d'étude sur les stratégies et modes de financement qu'utilisent les parents des étudiants actuellement inscrits. Une enquête décrit cependant les stratégies prévues par les parents d'enfants n'ayant pas encore entrepris d'ÉPS. Si elle permet de relever les comportements d'épargne, elle souligne également le manque de réalisme des attentes des parents. Beaucoup d'entre eux connaissent mal les contributions qu'ils sont tenus de verser en vertu des programmes de prêts aux étudiants.

Selon les données indirectes, certains parents ne peuvent répondre aux attentes à l'égard des contributions parentales établies dans le cadre des programmes d'aide financière aux études. Il suffit de penser au manque d'épargne des familles en vue des ÉPS, à la baisse de l'actif net de certaines d'entre elles, au recours anticipé au travail à temps partiel par les étudiants et à l'utilisation accrue de prêts étudiants de sources privées. L'ampleur du manque à gagner dans les familles demeure cependant une question empirique. Pour y répondre, il est nécessaire d'obtenir de nouvelles données.

2.3 TRAVAUX DE RECHERCHE RECOMMANDÉS SUR LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

Les responsables des programmes d'aide financière aux études doivent connaître toutes les sources utilisées par les étudiants et leur famille pour financer les ÉPS, de même que l'évolution dans le temps de la combinaison des sources de financement. Dans le cadre des programmes d'aide financière aux études, on doit collecter et tenir à jour des renseignements sur la manière dont les dépenses liées aux études sont gérées.

Au Canada, il n'existe pas d'étude récente qui décrirait :

1. les stratégies de financement (à partir des revenus passés, présents et futurs) adoptées par les étudiants :
 - selon le statut socioéconomique (SSÉ) de la famille (dans le cas des étudiants à la charge de leurs parents);
 - selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière (étudiant à charge vivant chez ses parents, étudiant à charge vivant ailleurs que chez ses parents, étudiant célibataire indépendant, étudiant marié ou étudiant ayant des personnes à charge);
 - selon l'année.
2. les stratégies de financement (à l'aide des revenus passés, présents et futurs) adoptées actuellement par les parents d'enfants à charge aux ÉPS :
 - selon le SSÉ de la famille;
 - selon l'année.
3. dans quelle mesure les parents répondent aux attentes quant à leurs contributions aux ÉPS, dans quelle mesure il est nécessaire de remplacer ces contributions ou dans quelle mesure les étudiants doivent réduire leurs dépenses, travailler ou emprunter.
4. dans quelle mesure les étudiants travaillent pour combler les dépenses non provisionnées découlant des limites définies par les programmes d'aide financière aux études, et la relation entre la nécessité de travailler

et i) la durée des études et ii) la persévérance aux ÉPS (abandon avant la fin des études).

Les familles qui gagnent moins de 50 000 \$ n'ont sans doute pas les moyens de verser des contributions importantes. À ce niveau de revenu, les programmes gouvernementaux ne prévoient aucune contribution parentale et accordent le montant d'aide maximale. Il est improbable que l'accès aux ÉPS d'un étudiant dont les parents gagnent plus de 100 000 \$ sera menacé par l'absence d'aide gouvernementale, même si l'on sait peu de choses sur les stratégies de financement qu'utilisent ces familles. Les gouvernements attendent des contributions parentales relativement élevées de la part des familles à revenu moyen.

D'éventuels travaux de recherche devront entre autres se pencher sur les questions suivantes :

- Le montant des contributions parentales correspond-t-il à ce que les gouvernements attendent des parents en fonction de leur revenu? Pour le déterminer, on pourrait comparer les contributions parentales réelles à celles attendues en vertu des critères du Programme canadien de prêts aux étudiants.
- Quelles sont les stratégies mises en pratique par les parents pour contribuer au financement des ÉPS de leurs enfants? Il pourrait s'agir notamment :
 - de l'épargne-études;
 - du remboursement du prêt hypothécaire pour dégager une marge de manœuvre financière (stratégie de paiement au fur et à mesure);
 - du report de certains gros achats;
 - du recours à d'autres sources d'épargne, comme les REER;
 - d'heures supplémentaires au travail;
 - d'un report de la retraite;
 - du recours au crédit, incluant les prêts bancaires et les marges de crédit.

S'il est établi que les contributions des parents sont insuffisantes en vertu des programmes d'aide financière aux études, il peut s'avérer à propos de se pencher davantage sur le caractère raisonnable des contributions parentales attendues. De tels travaux pourraient tenir compte du revenu discrétionnaire dont les familles disposent une fois l'impôt, les frais de subsistance et l'épargne-retraite déduits. Les questions relatives aux niveaux de contributions parentales sont décrites en détail dans l'étude d'Hemingway (2003).

Il serait possible de récupérer des renseignements sur les modes de financement des étudiants à partir des enquêtes existantes (voir annexe B). La *Graduating Student Survey 2003* et la *Survey of University Students 2002* du Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (CCRÉPCU) ont permis de recueillir des données sur les stratégies de financement appliquées par les étudiants, de même que sur leur âge, leur situation de famille et leur lieu de résidence pendant leurs études. On pourrait sans doute extraire de ces données l'information sur les stratégies de financement des études à l'aide d'une variable subrogative des catégories d'étudiants au titre de l'aide financière.

Les résultats de l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (EPÉP), réalisée par Statistique Canada en 2002, ont été publiés vers la fin de 2003. Cette enquête fournit certains renseignements sur les stratégies de financement adoptées par une sélection d'étudiants et leurs parents, y compris les types d'instruments d'épargne utilisés par les parents et les raisons pour lesquelles ils n'ont pas économisé, le cas échéant. Les données sur l'occupation et les antécédents scolaires des parents permettent également aux chercheurs de produire des renseignements sur les stratégies de financement à l'aide d'une variable subrogative du SSÉ. Il est

toutefois probable que les données tirées de cette enquête limiteront la capacité des chercheurs à trier les réponses selon les catégories d'étudiants au titre de l'aide financière.

Avec la collaboration du Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire, on s'attend à ce qu'une analyse ultérieure des données des enquêtes *Graduating Student Survey 2003* et *Survey of University Students 2002* soit entreprise. Des renseignements additionnels sur les modes de financement pourraient être tirés de la base de données de l'EPÉP. Statistique Canada commencera bientôt à négocier la conception des rapports tirés de la base de données de l'EPÉP, ce qui devrait intéresser la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Aucune source ne fournit cependant de données sur les stratégies de financement des parents. C'est pourquoi, compte tenu du besoin immédiat de connaissances sur la façon dont les familles canadiennes composent avec la hausse des coûts des ÉPS, nous recommandons que la Fondation agisse maintenant pour élaborer un instrument d'enquête capable de produire des renseignements sur les stratégies de financement des étudiants et de leur famille à l'égard des ÉPS. Bien qu'il soit possible pour la Fondation de concevoir et de réaliser une enquête d'envergure, l'organisme pourrait vouloir consulter d'autres intervenants sur d'éventuelles enquêtes annuelles dans ce domaine. En concevant une enquête de ce type, la Fondation devra également tenir compte des renseignements supplémentaires qu'elle pourrait tirer des études du CCRÉPCU et de l'EPÉP.

CHAPITRE 3 — QUELLES SONT LES TENDANCES QUANT AU NIVEAU D'ENDETTEMENT DES FAMILLES RELATIVEMENT AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES?

Pour répondre à cette question, il faut connaître les renseignements suivants :

- La dette étudiante totale à l'obtention du diplôme ou à l'abandon des études (moins la remise applicable)
- La dette parentale totale associée au coût des études postsecondaires, à l'obtention du diplôme ou à l'abandon des études pour tous les étudiants de la famille
- Les composantes publiques et privées de la dette étudiante (prêts du gouvernement, prêts bancaires, prêts parentaux, cartes de crédit)

Aux fins de l'analyse des politiques, ces renseignements doivent être ventilés :

- selon le quartile de SSÉ;
- selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière (étudiant à charge vivant chez ses parents, étudiant à charge vivant ailleurs que chez ses parents, étudiant célibataire indépendant, étudiant marié ou étudiant ayant des personnes à charge);
- selon le type d'établissement fréquenté/de programme poursuivi (collège, école technique, premier cycle universitaire, études supérieures ou programmes menant à un grade légal) afin de calculer le rapport de la dette au revenu.

3.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES TENDANCES QUANT À LA DETTE RELATIVE AUX ÉPS

3.1.1 États-Unis

Le rapport du College Board intitulé *Trends in Student Aid 2002* indique que les montants empruntés dans le cadre du programme Federal Family Education Loan ont augmenté, passant de 19,3 milliards en 1995-1996 à 29,9 milliards de dollars en 2001-2002. Pendant la même période, les prêts consentis dans le cadre du programme de prêt direct ont également augmenté, passant de 8,4 milliards à 11,4 milliards de dollars, tandis que les prêts du secteur privé connaissaient aussi une hausse, de 1,1 milliard à cinq milliards de dollars. Le College Board souligne que la demande d'autres sources de financement à crédit est à la hausse et qu'elle continuera

probablement à croître aussi longtemps que les plafonds d'emprunt du gouvernement demeureront en place.

Le U.S. Département of Education (2000) attribue en partie la hausse des fonds prêtés à la réautorisation de 1992, laquelle a modifié les critères d'admission à un prêt. Voici certains des changements apportés :

- Les limites de prêt ont été augmentées.
- L'analyse des besoins a été assouplie, ce qui s'est traduit par davantage d'aide pour les étudiants à charge.
- Certains étudiants indépendants ont reçu des prêts plutôt que des bourses.
- On a offert aux étudiants à charge des prêts non subventionnés.

Dette étudiante

Les tableaux suivants illustrent la hausse de l'endettement étudiant de 1992 à 2000 (tableau 3.1) et de celui des diplômés du premier cycle selon la situation de famille et le revenu familial (tableau 3.2, American Council on Education [ACE], 2001). Les données montrent des hausses importantes à la fois du pourcentage des étudiants emprunteurs et des montants empruntés. Le rapport de l'ACE est fondé sur des données de la National Postsecondary Student Aid Study et porte sur un certain nombre de questions relatives au crédit (dette étudiante, croissance des prêts de sources privées et utilisation des cartes de crédit).

Parmi les tendances relevées dans le rapport de l'ACE, mentionnons :

- La hausse la plus importante au chapitre de la dette concerne les diplômés du premier cycle à la charge de leurs parents dont les revenus sont de 100 000 \$ ou plus. Dans cette catégorie, les prêts non subventionnés sont devenus très courants.
- En 1999-2000, 23 % des étudiants poursuivant un programme menant à un grade légal ont eu recours au crédit de source privée, y compris 13 % des inscrits dans un établissement public (prêt médian de 7 700 \$) et 31 % d'inscrits dans un établissement privé (prêt médian de 9 700 \$).
- Une proportion de 80 % des étudiants du premier cycle à la charge de leurs parents possédaient au moins une carte de crédit.

TABLEAU 3.1 : MONTANT CUMULATIF DES PRÊTS ÉTUDIANTS CONSENTIS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SELON LA CATÉGORIE DE DIPLÔME OBTENU, ANNÉES 90

TYPE DE PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT	1992 - 1993		1995 - 1996		1999 - 2000	
	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$
Certificat						
Collège communautaire public	14,1	3 302	26,0	3 153	22,7	4 610
Établissement à but lucratif	50,1	2 634	66,1	4 170	73,8	6 364
Grade d'associé						
Collège communautaire public	22,8	2 996	24,2	4 530	27,9	5 194
Baccalauréat						
Université ou collège public	38,1	6 449	52,4	10 342	59,6	15 375
Université ou collège privé	45,5	9 793	55,4	13 983	66,5	17 250
Maîtrise						
Université publique	33,8	8 502	55,5	12 496	54,2	17 341
Université privée	39,0	9 343	54,4	19 213	59,1	24 409
Doctorat						
Tous les établissements	45,0	11 191	34,0	14 084	50,0	24 078
Grade légal						
Université publique	72,2	20 884	80,2	47 183	87,0	61 417
Université privée	75,1	26 813	74,5	54 214	83,3	73 533

Remarque : Les chiffres n'ont pas été redressés en fonction de l'inflation et reflètent l'endettement étudiant cumulatif pour l'année indiquée. Pour les étudiants des cycles supérieurs, la dette contractée au premier cycle est incluse.

Source : U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics. National Postsecondary Student Aid Studies : 1992-1993, 1995-1996 et 1999-2000, citation dans ACE 2001.

TABEAU 3.2 : MONTANT CUMULATIF DE L'ENDETTEMENT DE SOURCE FÉDÉRALE POUR LES DIPLÔMÉS DU PREMIER CYCLE SELON LA SITUATION DE FAMILLE ET LE REVENU FAMILIAL, ANNÉES 90

SITUATION DE FAMILLE ET REVENU FAMILIAL	1992 - 1993		1995 - 1996		1999 - 2000	
	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$	% D'EMPRUNTEURS	MONTANT MÉDIAN EMPRUNTÉ \$
Étudiants à charge						
Moins de 30 000 \$	66,2	9 008	71,0	12 266	70,0	15 402
30 000 à 49 999 \$	48,7	8 020	63,7	11 981	59,5	17 072
50 000 à 69 999 \$	25,6	6 237	42,6	11 130	63,9	16 748
70 000 à 99 999 \$	23,3	7 663	35,2	10 147	58,3	16 326
100 000 \$ ou plus	8,2	4 097	17,9	8 248	44,3	15 267
Étudiants indépendants						
Moins de 20 000 \$	56,5	8 115	68,3	12 142	75,0	18 113
20 000 à 49 999 \$	44,4	7 304	55,3	10 990	63,1	14 957
50 000 \$ ou plus	30,5	4 973	41,9	7 907	44,9	10 513

Remarque : Les chiffres n'ont pas été redressés en fonction de l'inflation.
Source : U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics. National Postsecondary Student Aid Studies: 1992-1993, 1995-1996 et 1999-2000, citée dans ACE 2001.

S'il semble que le niveau de la dette médiane ne soit pas problématique, il pourrait l'être pour certaines catégories d'étudiants. King et Bannon (2002) soulignent que 39 % des emprunteurs étudiants sont aux prises avec un niveau d'endettement excessif au moment d'obtenir leur diplôme, soit une dette nécessitant des paiements mensuels dépassant 8 % du revenu mensuel². Cinquante-cinq pour cent (55 %) des emprunteurs d'origine afro-américaine et 58 % des hispaniques se retrouvent avec une dette excessive à l'obtention du diplôme.

Dette des parents

Selon Stringer et al. (1998), parmi les parents qui ont dû emprunter pour faire face au coût des ÉPS de leurs enfants, le montant moyen emprunté est passé de 9 000 \$ en 1992-1993 à 14 000 \$ en 1997-1998, une hausse de plus de 50 % en cinq ans. Notre étude documentaire ne nous a pas permis de trouver une estimation plus récente à cet égard.

3.1.2 Canada — Dette étudiante

En raison des contraintes budgétaires qu'a connu le Canada pendant les années 90, les droits de scolarité ont augmenté de manière notable. Pendant ce temps, les plafonds de prêt étaient haussés et les gouvernements passaient de programmes axés sur les bourses vers un volume augmenté de prêts consentis. Dans ce contexte, la dette s'est accrue, ce qui a suscité des préoccupations quant à la capacité de rembourser des diplômés.

Ces dernières années, un certain nombre de gouvernements ont examiné les sources de financement des étudiants et leurs niveaux d'endettement (les résultats de ces études sont résumés à l'annexe A). Nous avons relevé de nombreuses études canadiennes sur l'endettement étudiant; aucune ne traitait de la dette contractée par les parents pour faire face aux ÉPS de leurs enfants. Les données suggèrent néanmoins que la dette liée aux études universitaires s'accroît, et que ce

² Aux États-Unis, on considère qu'une situation financière est difficile si les paiements consacrés à la dette dépassent 8 % du revenu.

phénomène est plus prononcé dans certaines provinces. À l'obtention de leur diplôme, de nombreux étudiants ont maintenant contracté, en plus des prêts gouvernementaux, une dette de source privée. Cette situation peut indiquer que les besoins non satisfaits vont croissant dans le cadre des programmes d'aide gouvernementaux ou que les parents sont incapables ou refusent de fournir la contribution attendue. La dette moyenne des diplômés universitaires canadiens qui ont emprunté serait de l'ordre de 20 000 à 21 000 \$. Ces chiffres sont des indicateurs utiles, même si l'on ne connaît pas les niveaux d'endettement des étudiants les plus nécessiteux, lesquels pourraient bien être excessifs.

Dette des parents

Nous n'avons pas trouvé de donnée ou d'étude traitant de la dette des parents canadiens relativement aux ÉPS de leurs enfants.

3.2 DONNÉES MANQUANTES CONCERNANT LA DETTE DES ÉTUDIANTS CANADIENS ET DE LEURS PARENTS

Il n'existe pas de source récente de données canadiennes décrivant :

1. la situation complète des diplômés universitaires et collégiaux relativement à l'endettement étudiant :
 - selon le SSÉ des étudiants;
 - selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière (étudiant à charge vivant chez ses parents, étudiant à charge vivant ailleurs que chez ses parents, étudiant célibataire indépendant, étudiant marié ou étudiant ayant des personnes à charge);
 - selon l'établissement ou le programme (pour le rapport de la dette au revenu [il existe cependant certains renseignements sur les diplômés d'université]);

- selon les composantes de la dette (prêts gouvernementaux, prêts bancaires, prêts de la famille, cartes de crédit);
- selon l'année.

2. la situation des parents relativement à l'endettement lié aux ÉPS de leurs enfants.

3.3 TRAVAUX DE RECHERCHE RECOMMANDÉS SUR LES TENDANCES QUANT À L'ENDETTEMENT DES FAMILLES RELATIVEMENT AUX ÉPS

La hausse du coût des ÉPS et le changement d'orientation depuis les bourses vers les prêts survenus au cours des années 90 se reflètent désormais dans les niveaux d'endettement à la hausse des diplômés canadiens. La dette des diplômés est un indicateur utile de l'efficacité des programmes d'aide financière aux études, à la fois quant à la suffisance des montants prêtés et aux limites de revenu familial régissant l'admissibilité aux prêts.

On a souvent traité des niveaux d'endettement lié aux ÉPS à l'aide de moyennes; toutefois, celles-ci peuvent masquer les problèmes situés à l'extrémité supérieure du spectre de l'endettement. Ainsi, nous savons que les étudiants qui déménagent pour poursuivre un programme d'études de quatre ans peuvent s'attendre à déboursier jusqu'à 20 000 \$ de plus que ceux qui demeurent à la maison. Les étudiants d'âge mûr ayant des personnes à charge doivent également assumer des dépenses supérieures à la moyenne. Il est aussi important de savoir dans quelle mesure l'aversion au crédit peut influencer les niveaux et caractéristiques de la participation aux ÉPS, et si les diplômés à l'extrémité supérieure du spectre peuvent rembourser leur dette sans trop de difficulté.

Il serait sans doute possible d'extraire des renseignements additionnels sur la dette dans les études existantes (voir l'annexe A). L'enquête *Graduating Student Survey* (2003) du CCRÉPCU (2003) a relevé les niveaux d'endettement de diplômés selon leur programme d'études ainsi que la répartition de leur dette. D'autres données (âge, situation de famille, lieu d'origine et modalités de vie) pourraient aussi permettre aux chercheurs de compiler de l'information sur l'endettement au moyen d'une variable subrogative servant à composer les catégories d'aide financière aux études. Il serait possible d'extraire des données du même ordre sur les étudiants de dernière année à partir de l'enquête *Survey of Undergraduate University Students* du CCRÉPCU (2002).

Dans le cadre de son *Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (EPÉP), Statistique Canada a collecté des données sur l'endettement total des étudiants à l'obtention du diplôme, les composantes publiques et privées de la dette totale et les modalités de vie des étudiants (à la maison ou ailleurs pendant les études).

Les responsables des politiques d'aide financière aux études doivent connaître les niveaux d'endettement actuel des diplômés, les tendances à cet égard et l'incidence de ces niveaux sur l'accès à l'éducation. Nous devons comprendre les liens entre la situation financière des étudiants et celle de leurs parents. Voici les principales questions que nous devons nous poser à cet égard :

- Quel est le niveau d'endettement des diplômés? Quel est celui de leurs parents?
- Comment les attitudes à l'égard du crédit (aversion) varient-elles dans les différentes tranches de population? L'aversion à l'égard du crédit empêche-t-elle certains groupes de participer aux ÉPS?
- Quelles sont les portions publiques et privées de la dette étudiante?

- Les niveaux d'endettement des étudiants qui ont bénéficié de prêts étudiants se comparent-ils à ceux des étudiants qui n'en ont pas reçu?
- Quel est le niveau réel de contribution des parents? Dans quelle mesure la dette étudiante reflète-t-elle l'incapacité des parents à contribuer plutôt que leur refus de le faire?
- Quelle est la relation entre la capacité de payer et l'étape où l'étudiant en est rendu dans ses études (p. ex. est-ce que les parents utilisent toutes leurs ressources disponibles pendant les premières années des ÉPS)?
- Comment les niveaux d'endettement des étudiants et de leurs parents varient-ils selon le nombre d'enfants dans la famille poursuivant des ÉPS?

L'information sur la fréquence du recours au crédit de la part des parents serait collectée dans le cadre de l'enquête recommandée sur les stratégies de financement adoptées par les parents.

CHAPITRE 4 — EST-CE QUE LA HAUSSE DES COÛTS A MODIFIÉ LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FRÉQUENTATION POST-SECONDAIRE ?

Pour répondre à cette question, nous devons nous pencher sur les renseignements récents sur les taux d'admission, de persévérance aux études et d'obtention des diplômes chez les étudiants à temps plein des niveaux collégial et universitaire :

- selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière (étudiant à charge vivant chez ses parents, étudiant à charge vivant ailleurs que chez ses parents, étudiant célibataire indépendant, étudiant marié ou étudiant ayant des personnes à charge);
- selon le temps pris par l'étudiant pour terminer son programme d'études;
- selon l'année.

Nous devons également savoir :

- pourquoi certains étudiants, pourtant admissibles à l'université, décident plutôt d'aller au collège;
- quelle est l'importance des besoins non satisfaits dans le cadre des programmes d'aide financière aux études (il serait possible d'évaluer l'efficacité des programmes d'aide financière aux études en tenant compte des limites d'aide admise en pourcentage du total des coûts approuvés);
- pourquoi certains diplômés récents de l'école secondaire admissibles à l'université selon leur dossier scolaire décident de ne pas poursuivre d'ÉPS.

4.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FRÉQUENTATION POSTSECONDAIRE

4.1.1 États-Unis

Entre 1979 et 1997, le taux de fréquentation collégiale des étudiants à faible revenu a augmenté de 8,6 %, comparativement à 15,8 % chez ceux du deuxième quartile de revenu, de 14,4 % chez les sujets du troisième quartile et de 21,5 % chez les étudiants du quartile de revenu supérieur. Autrement dit, l'écart de participation s'est élargi pendant cette période.

Le National Center for Public Policy and Higher Education (2002) indique que la portion du revenu familial nécessaire pour payer les études postsecondaires a augmenté. Il estime aussi que le recours au crédit peut rebuter certains étudiants éventuels provenant d'une famille à faible revenu, de même que ceux qui sont le premier enfant de la famille à fréquenter l'université. Selon la firme Peter D. Hart Research Associates Inc. (2000), une majorité importante d'Américains ont l'impression que les études postsecondaires deviennent hors de portée pour beaucoup. Immerwahr (2002) relève aussi la même perception et conclut que de nombreux parents américains ont peur que la hausse des coûts menace l'accès aux études postsecondaires. Heller (1997) a constaté que les

étudiants à faible revenu sont plus sensibles aux variations des droits de scolarité et que les étudiants des collèges communautaires sont, de leur côté, plus sensibles aux variations des droits de scolarité et du niveau d'aide accordé que leurs homologues fréquentant un collège offrant un programme de quatre ans ou une université.

Le choix d'un établissement d'enseignement postsecondaire

Akerhielm et al. (1998) concluent que les étudiants à faible revenu sont moins susceptibles que les étudiants à revenu élevé de fréquenter un établissement offrant des programmes de quatre ans, même parmi les étudiants qui récoltent une note élevée aux tests. Choy (1999) tire une conclusion semblable, tout en soulignant qu'une des raisons pouvant expliquer cette situation est que les étudiants à faible revenu pourraient être moins bien préparés sur le plan scolaire. Dans les deux études, on constate qu'il est plus probable que les étudiants à faible revenu soient dissuadés de poursuivre parce qu'ils connaissent des niveaux plus élevés de besoins non satisfaits. Un des principaux constats formés par King (2002) est que les étudiants à faible revenu n'optent généralement pas pour les établissements moins coûteux (sur une base annuelle), mais qu'il est plus probable qu'ils choisissent des programmes plus courts (deux années ou moins).

L'*Advisory Committee on Student Financial Assistance* (2001) conclut que les élèves à faible revenu adoptent une variété de stratégies, y compris la sélection des établissements, pour composer avec leurs besoins non satisfaits. Le comité a constaté qu'environ 47 % des étudiants provenant des familles aux revenus les plus faibles fréquentaient des établissements publics offrant des programmes de deux ans, contre seulement 8,6 % des étudiants provenant d'une famille dont le revenu dépassait 100 000 \$ par année.

De même, 66,9 % des diplômés de l'école secondaire présentant un dossier supérieur ou très supérieur et provenant de familles à revenu élevé s'inscrivent dans un programme de quatre ans, tandis qu'ils sont seulement 47,1 % à le faire s'ils viennent de famille à faible revenu même si leur dossier scolaire est aussi bon.

Persévérance

Choy (2000) examine la relation entre la situation de faible revenu et la persévérance scolaire pour conclure que les étudiants à faible revenu ayant amorcé leurs études en 1995 étaient moins susceptibles que leurs confrères et consœurs à revenu élevé d'avoir obtenu un diplôme ou un certificat ou d'être encore inscrits. La National Association of Student Financial Aid Administrators (NASFAA) et le *College Board* (2002) ont relevé qu'un nombre importants d'étudiants à faible revenu voient leurs besoins non satisfaits, de sorte qu'ils doivent donc travailler ou recourir à des prêts additionnels de source privée pour acquitter l'ensemble de leurs dépenses liées aux études. King (2002) souligne que les étudiants de première année à faible revenu présentent une portion de besoins non satisfaits trois fois plus importante que les autres étudiants. L'*Advisory Committee on Student Financial Assistance* (2001) conclut,

en réaction à ce niveau excessif de besoins non satisfaits, les étudiants à faible revenu doivent souvent abandonner leur projet de fréquentation scolaire à temps plein et plutôt s'inscrire à temps partiel, travailler de longues heures et emprunter considérablement. S'ils sont motivés par des considérations financières rationnelles, les étudiants font néanmoins des choix qui réduisent notablement les probabilités de persévérer dans leurs études et d'obtenir leur diplôme. [traduction]

Pour Baum et Saunders (1998), la dette résultant de besoins financiers élevés au premier cycle a une incidence sur la décision de poursuivre ou non des études supérieures. Dans le cadre de l'enquête *National Student Loan Survey* de 1997, 43 % des étudiants qui n'ont pas entrepris d'études supérieures ont confié que leur dette étudiante contractée au premier cycle avait joué un rôle extrêmement ou très important dans leur décision.

Non-fréquentation

L'*Advisory Committee on Student Financial Assistance* (2002) fait valoir que des obstacles financiers records empêchent 48 % des diplômés de l'école secondaire provenant d'une famille à faible revenu et admissibles à des études collégiales de fréquenter un collège offrant un programme d'études de quatre ans et 22 %, de fréquenter n'importe quel type d'établissement dans les deux ans suivant la fin des études secondaires.

4.1.2 Canada

Comme Clark (2000) l'explique, l'inscription à temps plein aux études universitaires a augmenté de 35 % dans les années 80, a atteint un sommet en 1994 pour demeurer stable pour la suite de la décennie. On a constaté ces dernières années de nouvelles hausses des inscriptions (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 17 avril 2003).

Junor et Usher (2002) n'observent pas de corrélation entre les droits de scolarité et les taux de participation générale, mais les caractéristiques des étudiants du niveau post-secondaire pourrait cependant avoir changé. Bouchard et Zhao (2000) ont relevé un écart grandissant quant au taux de participation universitaire entre les étudiants à faible revenu et à revenu moyen, phénomène survenu de 1986 à 1994. En 1986, ces deux catégories d'étudiants avaient moins d'un point de pourcentage de différence, tandis qu'en 1994, le taux de participation des étudiants à revenu moyen était plus élevé de sept points. Cet écart s'est élargi à peu près en

même temps que s'amorçaient la hausse des droits de scolarité et la disparition des programmes de bourses en faveur des programmes de prêts. Dans l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, citée par Junor et Usher (2002), on peut voir que, entre 1993 et 1998, le taux de fréquentation universitaire des étudiants du quartile de revenu supérieur (39 %) était environ deux fois plus élevé que celui des étudiants du quartile inférieur (19 %). Par ailleurs, les taux de fréquentation collégiale étaient à peu près égaux pour toutes les catégories de revenu pendant la même période.

Le cabinet Acumen Research Group (2001) a constaté une hausse du pourcentage des demandeurs à faible revenu (ceux dont le revenu familial est inférieur à 30 000 \$) dans les universités de l'Ontario en 2001. Toutefois, le Conseil des universités de l'Ontario (2003) rapporte qu'une étude de suivi réalisée en 2002 par le même cabinet montre que le nombre de demandeurs provenant de ménages à faible revenu a décliné par rapport à l'année précédente, tandis que les demandeurs provenant d'une famille à revenu élevé avaient augmenté en proportion, passant de 18,5 à 23,3 %.

Le choix d'un établissement postsecondaire

Selon Bowlby et McMullen (2002), l'*Enquête auprès des jeunes en transition* de 1999 démontre que les deux tiers des diplômés de l'école secondaire souhaiteraient entreprendre un programme universitaire. Environ un diplômé canadien sur quatre aspire à obtenir un diplôme d'études collégiales ou un certificat de compétence. Cependant, ces aspirations ne se transforment pas en inscriptions concrètes. En décembre 1999, 52 % poursuivaient des ÉPS, la moitié fréquentant un collège ou un cégep, le tiers, une université, et le reste, un autre type d'établissement (une école de formation technique ou professionnelle, un collège universitaire ou une école privée de commerce ou de formation). Dans

l'ensemble, environ 46 % des jeunes de 18 à 20 ans ont mentionné qu'ils ne pourraient étudier aussi longtemps qu'ils le souhaitaient. De ce nombre, deux jeunes sur trois ont évoqué des obstacles financiers.

Les programmes d'études collégiales semblent gagner en popularité auprès des étudiants des milieux ruraux, et ce, peut-être à cause des droits de scolarité moins élevés et de la possibilité d'étudier à proximité du domicile familial. Ipsos Reid (2001) souligne que les droits de scolarité moins élevés sont la troisième raison en importance pour les étudiants du secondaire de l'Alberta de choisir le collège au lieu de l'université. Selon l'enquête 1995 *High School Survey* de l'Alberta Advanced Education and Career Development, il est moins probable que les étudiants des secteurs ruraux poursuivent leurs études après l'école secondaire comparativement aux urbains; 58 % des jeunes ruraux choisissent le collège ou une école de formation technique contre 32 % des répondants d'Edmonton et 27 % de ceux de Calgary. Une plus forte proportion des inscrits dans un collège ou un institut de technologie ont indiqué que le faible niveau des droits de scolarité avait influencé leur choix d'établissement. Les répondants des milieux ruraux avaient également plus souvent recours aux prêts étudiants (33 %) que leurs confrères et consœurs des milieux urbains d'Edmonton (27 %) ou de Calgary (19 %). Butlin (1999) observe que, à la sortie de l'école secondaire, il est plus probable que les jeunes urbains entrent à l'université mais moins probable qu'ils amorcent des études collégiales que leurs homologues des secteurs ruraux.

Cartwright et Allen (2002) ont démontré que les étudiants des milieux ruraux provenaient proportionnellement plus souvent d'une famille de statut socioéconomique inférieur que les étudiants urbains. Frenette (2002) démontre qu'une plus forte proportion des élèves de l'école secondaire habitant dans une localité trop éloignée pour permettre un aller-retour quotidien à l'université fréquen-

taient moins souvent ce type d'établissement que ceux qui habitaient à proximité. Dans le cas des étudiants provenant d'une famille à faible revenu, une proportion 4,4 fois plus importante de ceux qui habitaient à portée d'aller-retour quotidien fréquentait ce type d'établissement que ceux qui résidaient au-delà de cette distance.

Persévérance scolaire

La nécessité de travailler à temps partiel pour payer ses frais d'études peut accroître la probabilité qu'un étudiant abandonne son programme d'études. Les besoins non satisfaits sont donc un problème. Selon Hemingway (2003), les coûts ont dépassé les limites d'aide dans certaines provinces, ce qui se traduit par des besoins non satisfaits pour certains groupes d'étudiants. Ceux qui doivent quitter le domicile familial pour étudier peuvent faire face à des dépenses annuelles allant de 14 000 à 15 000 \$, soit 5 000 \$ de plus que les limites d'aide fixées par certaines provinces. Développement des ressources humaines Canada (1997) constatait que, en 1996-1997, les besoins évalués dépassaient fréquemment les limites de prêt. Les Associés de recherche EKOS (2003) soulignent qu'un étudiant sur trois parmi ceux qui reçoivent un prêt du gouvernement doit également recourir à des prêts de sources privées (pour une moyenne de 9 100 \$).

Le manque de fonds est donc une préoccupation. Le CCRÉPCU (2001) rapporte que près de 80 % des étudiants de première année avaient peur de manquer d'argent avant de terminer leurs études et près de 30 % se disaient très inquiets. Le CCRÉPCU (2002) souligne également que 70 % de tous les étudiants du premier cycle universitaire s'inquiétaient de disposer d'assez d'argent pour compléter leurs études et que la perte de toute source de financement était susceptible de les empêcher de poursuivre leurs études postsecondaires. À cet égard, 28 % se disaient très inquiets de ne pas avoir les moyens de se

rendre jusqu'au diplôme. Dans la même veine, Malatest and Associates ltée (2003) constate qu'environ 67 % des étudiants du niveau collégial s'inquiètent de ne pas avoir assez d'argent pour mener à terme leurs études.

On a constaté que certains étudiants abandonnent leurs ÉPS par manque de moyens financiers. Foley (2001) observe que 8,8 % des décrocheurs de niveau post-secondaire sondés ont indiqué que leur situation financière était la raison la plus importante les ayant incités à abandonner leurs études.

Pour d'autres étudiants, le manque de moyens financiers peut ralentir leurs études et reporter à plus tard l'obtention de leur diplôme. En effet, quelque 41 % des étudiants à temps plein sondés par les Associés de recherche EKOS (2003) ont confié qu'ils termineraient plus rapidement leurs études s'ils n'étaient pas forcés de travailler. Le CCRÉPCU (2000 – révisé en février 2001) souligne qu'environ 20 % des finissants de l'université ont dû interrompre leurs études pour des motifs liés à l'emploi, à leurs finances ou autres.

Non-fréquentation

Cogem Recherche inc. (2001) note qu'un certain nombre de personnes ne poursuivent pas d'ÉPS parce qu'ils manquent d'argent; d'autres, parce qu'ils ont la conviction que le coût des ÉPS (financier et autre) est plus élevé que les avantages qu'elles procurent. Foley (2001) formule des constats similaires : 26,4 % des personnes qui n'ont jamais poursuivi d'ÉPS ont cité comme raison le manque d'argent, soit le motif le plus fréquent à cet égard. Ce manque pourrait-il découler de contributions parentales insuffisantes?

Pour certains, les dépenses associées au fait d'habiter ailleurs que chez les parents constituent un obstacle. Dans une enquête d'Ipsos Reid (2000), 26 % des élèves du secondaire qui n'ont pas poursuivi d'ÉPS ont indiqué que le coût lié à un déménagement avait, entre autres, motivé leur choix.

Le tableau 4.1 résume les récentes études illustrant dans quelle mesure les considérations financières jouent un rôle dans la décision de poursuivre des ÉPS.

TABEAU 4.1 : POURCENTAGE DES ÉLÈVES QUI N'ONT PAS POURSUIVI D'ÉPS ET QUI INDIQUENT DES RAISONS FINANCIÈRES POUR EXPLIQUER LEUR DÉCISION

ENQUÊTES	% DES ÉLÈVES QUI NE PRÉVOIENT PAS POURSUIVRE D'ÉPS ET QUI CITENT DES RAISONS FINANCIÈRES À CET ÉGARD
<i>Expectations and Outcomes: A Follow-Up to the April 1998 Survey of PEI Grade 12 Students</i>	17,2
<i>Accessibilité à l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes – Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes</i>	40,0
<i>On the Road to Success: The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates – Newfoundland</i>	18,7
<i>1996 Alberta High School Graduate Survey</i>	38,0
<i>1995 High School Survey – Final Report Alberta</i>	7,4
<i>Ipsos Reid Survey of Alberta High School Students 2000</i>	40,0
<i>Foley (2001) Pourquoi arrêter après l'école secondaire?</i>	26,4
<i>Enquête sur les jeunes en transition (2002)</i>	36,8

4.2 SOMMAIRE DES CONSTATS

À partir des données dont nous disposons, nous pouvons tirer certaines conclusions générales, applicables tant au Canada qu'aux États-Unis :

- L'écart quant à la fréquentation universitaire s'est élargi entre les étudiants à revenu faible et les étudiants à revenu moyen au milieu des années 90.
- Selon certaines données, les étudiants à faible revenu sont plus sensibles aux variations du coût net³ des études postsecondaires.
- Une minorité importante confie qu'elle ne poursuit pas ses études en raison de considérations financières.
- Les besoins non satisfaits sont un problème pour les étudiants à faible revenu. Au Canada, certaines provinces disposent de données sur le sujet et d'autres, non⁴.
- Certains étudiants doivent réduire leur charge de cours pour occuper un emploi à temps partiel pour subvenir à leurs besoins financiers, ce qui allonge leur période d'études.
- Un certain nombre d'étudiants doivent interrompre temporairement leurs études postsecondaires ou les abandonner par manque de moyens financiers.
- Les étudiants provenant de milieux ruraux et d'une famille à faible revenu optent pour des programmes plus courts dans les secteurs collégial et technique, en partie parce que le coût des études est moins élevé.

4.3 MANQUE DE DONNÉES RELATIVEMENT AUX CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES ET AUX CARACTÉRISTIQUES DE LA FRÉQUENTATION POSTSECONDAIRE

Au Canada, il n'existe pas de données récentes sur :

1. les taux d'entrée au collège et à l'université, de persévérance scolaire et d'obtention du diplôme :
 - selon le SSÉ;
 - selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière;
 - selon le temps pris pour terminer les études;
 - selon l'année.
2. les raisons pour lesquelles des élèves admissibles à l'université choisissent le collège :
 - selon le SSÉ;
 - selon l'année.
3. les raisons pour lesquelles les diplômés de l'école secondaire admissibles aux ÉPS ne poursuivent pas leurs études :
 - selon le SSÉ;
 - selon l'année.
4. les besoins non satisfaits de bénéficiaires de l'aide financière aux études :
 - selon le SSÉ;
 - selon l'année.

³ Coût total moins aide aux étudiants et contributions familiales.

⁴ Il est facile de calculer dans quelle mesure les coûts liés aux études dépassent l'aide disponible en comparant le niveau maximal d'aide dans chaque province aux frais approuvés liés aux études et aux frais de subsistance au titre du PCPÉ pour les différentes catégories d'étudiants.

4.4 TRAVAUX DE RECHERCHE RECOMMANDÉS SUR LE FINANCEMENT DES ÉPS ET LA FRÉQUENTATION POSTSECONDAIRE

Un certain nombre d'étudiants abandonnent leurs ÉPS avant l'obtention de leur diplôme, certains étant alors considérablement endettés. Les étudiants abandonnent pour des raisons d'ordre scolaire ou social. Des considérations financières, comme l'endettement réel ou éventuel, peuvent également jouer un rôle dans la décision de certains étudiants. Lorsque des étudiants compétents ne mènent pas à terme leurs ÉPS, l'ensemble de la société subit une perte de capital humain. Lorsque des étudiants choisissent un programme pour des raisons de coût plutôt que par intérêt, cela peut également diminuer le capital humain. Enfin, lorsque des étudiants bénéficiant de programmes d'aide n'obtiennent pas leur diplôme avec les avantages que cela suppose, des fonds publics ont été mal dépensés.

Pour certaines catégories d'étudiants, les programmes d'aide présentent des coûts approuvés de fréquentation supérieurs à l'aide disponible. La fréquence et l'ampleur des besoins non satisfaits devraient être mesurées chaque année, selon le SSÉ, pour contrôler l'efficacité des programmes d'aide financière aux études.

Le concept de besoins non satisfaits s'applique également aux étudiants qui, en raison du niveau de revenu familial, sont jugés non admissibles à une aide gouvernementale. La question qui se pose ici est la suivante : les critères utilisés pour évaluer la capacité des parents de payer sont-ils réalistes? On peut également poser la question de la volonté de payer de certains parents : certains étudiants doivent-ils renoncer à leurs ÉPS, faute d'un soutien parental suffisant?

À court terme, les bases de données existantes peuvent fournir des renseignements sur les caractéristiques de la participation (voir annexe B). Dans le cadre de l'*Enquête sur les jeunes en transition*, on a collecté des données sur l'achèvement des études secondaires, sur l'occupation et les antécédents scolaires des parents, et sur la fréquentation de l'université ou du collège. Les chercheurs pourraient extraire d'autres renseignements de cette enquête (à l'aide d'une variable subrogative du SSÉ) relativement à la persévérance scolaire, à la durée des études, au choix d'études collégiales plutôt qu'universitaires malgré l'admissibilité à ces dernières et à la non-fréquentation scolaire de personnes admissibles aux ÉPS.

Dans le cadre des enquêtes de 2000, 2002 et 2003 du CCRÉPCU, on a pu mieux connaître les raisons (y compris de nature financière) pour lesquelles des étudiants d'université abandonnaient leurs études. Il serait possible d'étudier plus étroitement ce groupe de sujets pour voir si des tendances émergent quant à l'âge, la situation de famille ou de la dette totale.

Dans le cadre de l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires*, on a recueilli des données sur le SSÉ des parents (variables subrogatives des antécédents scolaires et de l'occupation) de même que sur les notes moyennes des étudiants à l'école secondaire, le type d'établissement et les raisons de ne pas poursuivre d'ÉPS. On a aussi demandé aux étudiants qui abandonnaient leurs ÉPS d'en donner la raison et si des fonds additionnels auraient modifié leurs choix d'établissement et de programme d'études. Cette enquête devrait produire une foule de renseignements sur les questions touchant la participation.

Sur le plan prospectif, il serait utile de collecter des renseignements sur les caractéristiques de la participation au moyen d'instruments d'enquête visant les points suivants :

- Des enquêtes annuelles sur les diplômés de l'école secondaire fourniraient des données utiles sur les caractéristiques (incluant les SSÉ et les raisons motivant leur choix) de ceux qui décident de ne pas poursuivre leurs ÉPS ou de les reporter à plus tard.
- Des enquêtes annuelles auprès d'étudiants de première année fourniraient les données les plus récentes sur la participation aux ÉPS, facilitant ainsi l'analyse des tendances à l'égard du SSÉ des entrants, des catégories d'étudiants au titre de l'aide financière et des raisons motivant le choix d'études collégiales ou universitaires.
- On devrait connaître annuellement les taux de persévérance et d'obtention du diplôme. Il faut demander aux étudiants qui abandonnent leurs ÉPS pourquoi ils ne poursuivent pas. On devrait aussi s'enquérir de leur SSÉ, de leur niveau d'endettement et de leur catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière. Il serait également nécessaire de connaître le SSÉ des diplômés, leur catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière et le temps qu'ils ont mis pour compléter leurs études.

Les chercheurs pourraient utiliser les données sur les coûts et les ressources contenues dans les bases de données provinciales sur l'évaluation des besoins pour effectuer le suivi de la fréquence et de l'ampleur des besoins non satisfaits des étudiants selon le SSÉ. La plupart des provinces ou territoires ne produisant pas de données sur les besoins non satisfaits, il se peut que les chercheurs aient à élaborer des programmes originaux de traitement des données afin d'extraire ces renseignements. Au lieu d'entreprendre des démarches séparées auprès de chaque province et territoire, les chercheurs pourraient ainsi tirer ces renseignements des dossiers d'évaluation du PCPÉ. On pourrait

alors disposer, pour les besoins de l'analyse des politiques, de rapports annuels à l'échelle nationale portant sur les besoins non satisfaits.

En ce qui concerne les stratégies de financement et l'endettement, les bases de données du CCRÉPCU, de l'EPÉP et de l'*Enquête sur les jeunes en transition* pourraient ultérieurement faire l'objet d'une analyse.

À long terme, les chercheurs devraient amorcer des consultations auprès des intervenants touchant la conception et la méthodologie des enquêtes annuelles sur les diplômés du secondaire, ainsi que sur les étudiants de première année, les sortants et les diplômés des ÉPS.

Comme il est nécessaire de négocier avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, il faudra compter un certain temps avant que des données utiles soient produites sur les besoins non satisfaits. Pour contourner ce problème, on pourrait inclure des questions à ce sujet dans les enquêtes sur la participation aux ÉPS. Il est important que les parents soient alors également sondés afin d'établir à la fois dans quelle mesure les besoins non satisfaits sont fonction de l'incapacité des parents à verser les contributions attendues et de quelle manière la capacité de payer des parents varie selon les caractéristiques familiales et l'étape des ÉPS atteinte. Cette démarche aurait pour avantage d'inclure dans la recherche les sujets qui ne reçoivent pas d'aide financière aux études.

CHAPITRE 5 — MESURES À PRENDRE ET ACTIVITÉS DE RECHERCHE FUTURES

Nous avons suggéré dans ce rapport un certain nombre de perspectives de recherche. Nous résumons dans cette section les travaux recommandés.

5.1 MOYEN TERME

Comme mentionné précédemment dans ce rapport, il devrait être possible d'extraire des données choisies sur les sources de financement des étudiants, leur recours au crédit et leurs caractéristiques de participation en se servant des nouvelles bases de données récemment diffusées ou qui deviendront disponibles au cours des mois à venir (voir annexe B). Au moment d'écrire ces lignes, la Fondation a extrait des renseignements additionnels de la base de données des Associés de recherche EKOS (2003) sur les stratégies de financement et l'endettement des diplômés selon la catégorie d'étudiant, le type de programmes suivi et le SSÉ. Au cours des prochains mois, la Fondation pourrait entreprendre l'analyse d'autres bases de données, de la manière suivante :

- On pourrait examiner les enquêtes de 2000, 2002 et 2003 du CCRÉPCU et extraire des données sur les stratégies de financement, l'endettement des diplômés et les raisons motivant l'abandon des études au moyen d'une variable subrogative correspondant aux catégories d'étudiants au titre de l'aide financière.

- On pourrait examiner l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (EPÉP) de Statistique Canada. On pourrait en extraire des données sur les stratégies de financement, l'endettement des diplômés et les motifs d'abandon des ÉPS selon une variable subrogative du SSÉ. Même si les fichiers de données de l'EPÉP ne seront pas d'usage public, Statistique Canada pourra utiliser la base de données pour des tableaux spéciaux.
- On pourrait examiner l'*Enquête sur les jeunes en transition* de Statistique Canada pour en extraire des données sur la persévérance scolaire, le choix d'études collégiales plutôt qu'universitaires et la non-fréquentation selon une variable subrogative du SSÉ.

En supposant que la Fondation commence l'analyse de ces enquêtes à l'été 2004, les résultats pourraient être diffusés en décembre 2004.

5.2 LONG TERME

La Fondation devrait lancer une discussion parmi les intervenants concernés par l'aide financière aux études en vue de l'élaboration et de la tenue d'enquêtes annuelles sur le sujet, selon les modalités suivantes :

- Enquête sur les diplômés des écoles secondaires, visant à établir les caractéristiques de ceux qui n'entreprennent pas d'ÉPS selon le SSÉ et les motifs motivant leur non-participation.
- Enquête sur les étudiants en première année d'ÉPS, visant à établir les caractéristiques des nouveaux étudiants selon la catégorie au titre du PCPÉ et les raisons ayant motivé leur choix d'études collégiales ou universitaires.
- Enquête auprès des étudiants de niveau postsecondaire et leurs parents, visant à établir :
 - les stratégies de financement des étudiants et de leurs parents selon le SSÉ de la famille et la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière;
 - les caractéristiques des étudiants travaillant à temps partiel;
 - les raisons motivant l'emprunt auprès de sources privées;
 - la persévérance scolaire;
 - les contributions parentales réelles par rapport aux contributions attendues.
- Enquête auprès des finissants, visant à établir :
 - la dette à l'obtention du diplôme;
 - les caractéristiques des étudiants se situant dans le quartile supérieur d'endettement;
 - les composantes publiques et privées de l'endettement total;
 - la mesure dans laquelle le rapport de la dette au revenu est jugé raisonnable.
- Les enquêtes sur les programmes fédéraux-provinciaux d'aide financière aux études visant à déterminer la fréquence et le montant des besoins non satisfaits dans le cadre de ces programmes.

5.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les programmes canadiens d'aide financière aux études fonctionnent dans un contexte complexe où agissent un certain nombre d'intervenants. Le Programme canadien de prêts aux étudiants, les gouvernements provinciaux et territoriaux, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les établissements d'enseignement fournissent tous un soutien sous une forme ou une autre.

Il nous manque des données comparables à l'échelle nationale sur l'incidence du coût des ÉPS sur les étudiants et leurs familles. Les fournisseurs d'aide financière aux études, Statistique Canada et les autres parties

intéressées réalisent périodiquement des travaux de recherche, mais n'ont pas collaboré ensemble ni coordonné la conception de leurs enquêtes. Une meilleure collaboration et la formation de partenariats dans ce domaine accroîtraient la valeur de ces efforts. Les organismes d'aide financière aux études au Canada partagent un objectif commun : s'assurer que les obstacles financiers n'excluent pas des étudiants capables de poursuivre et de mener à terme leurs ÉPS. Les organismes doivent donc s'entendre sur l'utilisation de définitions et d'ensembles de données communs ainsi que sur l'élaboration d'indicateurs visant

à mesurer l'atteinte des objectifs de programme. En intégrant leurs efforts de recherche et de collecte des données, l'ensemble des organismes provinciaux et territoriaux pourraient accroître leurs capacités en matière de recherche, ce qui leur permettrait de prendre des décisions mieux éclairées quant à la conception de leurs programmes.

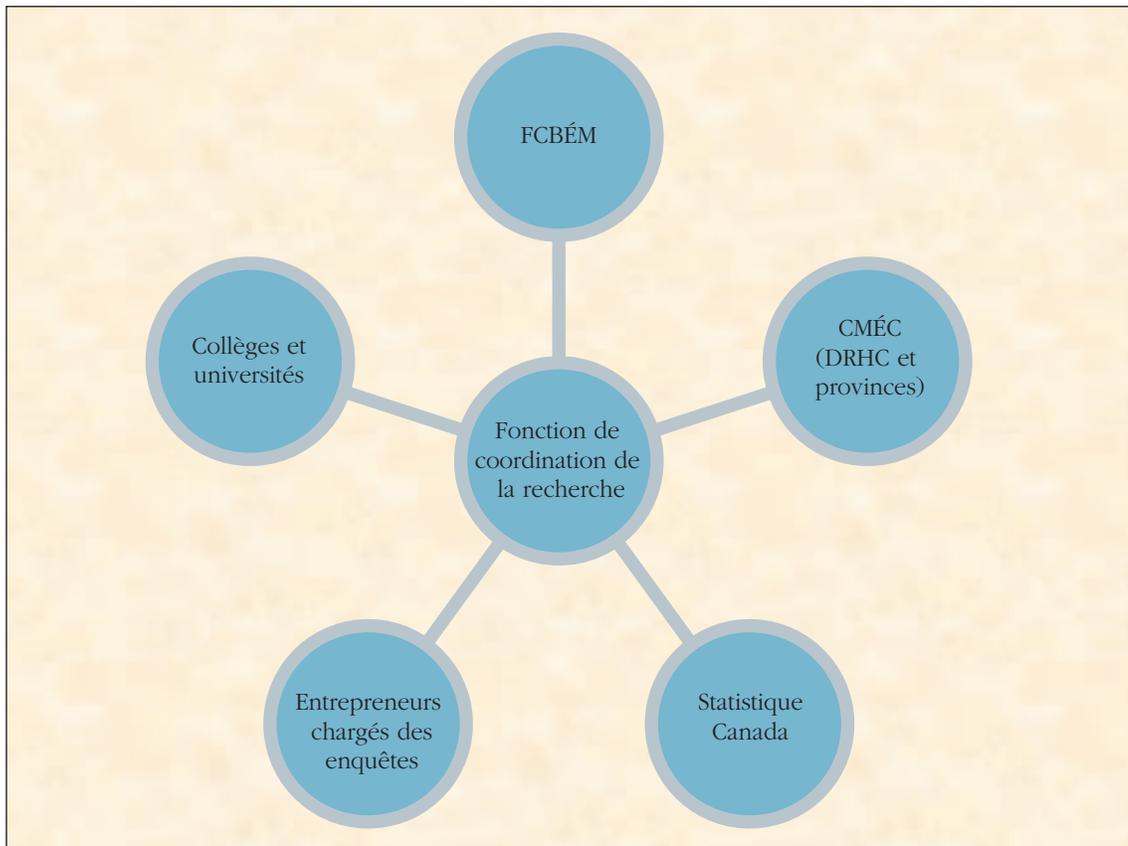
Les enquêtes de la U.S. National Postsecondary Student Aid Study (NPSAS) offrent un modèle prometteur en matière de coordination des activités de recherche. Parrainée par le National Center for Education Statistics, la NPSAS a pour mandat d'établir comment les étudiants et leur famille financent leurs études postsecondaires et de décrire les caractéristiques, entre autres démographiques, des étudiants du niveau postsecondaire. L'étude se fonde sur un échantillon représentatif d'étudiants du niveau collégial et du premier cycle universitaire, d'étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires et d'étudiants inscrits à un programme menant à un grade légal dans tous les types d'établissements. Elle aborde aussi les questions relatives aux politiques favorisant la participation aux ÉPS. Dans le cadre de ses enquêtes, la NPSAS collecte des renseignements sur le coût des ÉPS, la répartition de l'aide et les caractéristiques des étudiants, ceux qui reçoivent de l'aide aussi bien que ceux qui n'en reçoivent pas. L'organisation réalise des analyses longitudinales de sous-populations particulières d'étudiants, comme les étudiants de première année aux ÉPS. Elle étudie également des questions touchant la persévérance scolaire, la nécessité de travailler à temps partiel et les effets de l'aide financière. Elle élabore des profils d'étudiants du niveau collégial et du premier cycle universitaire et fait rapport sur

le financement des études collégiales, des études de premier, de deuxième et de troisième cycle universitaires et des programmes menant à un grade légal.

Les éléments de la NPSAS comprennent des dossiers d'étudiants provenant des établissements, des enquêtes auprès des étudiants et de leurs parents, des dossiers sur l'aide financière et des enquêtes auprès des diplômés.

Au Canada, les activités de recherche sur les ÉPS bénéficieraient d'un modèle de coordination semblable à celui du NPSAS. Les chercheurs pourraient commencer par mettre en commun leurs objectifs et priorités en matière de programmes de recherche, tout comme leurs ensembles de données et leurs définitions, et sélectionner des indicateurs afin de mesurer les progrès et de formuler des mises en garde anticipées à l'égard de problèmes émergents. Le Système d'information sur les dossiers des étudiants (SIDE) de Statistique Canada peut constituer un bon point de départ, alors qu'il commencera à relier les bases de données sur l'aide financière aux études dans le but d'améliorer l'information sur le SSÉ, l'accès aux études, la persévérance scolaire et l'endettement des étudiants.

Dans le cadre de ce modèle, les partenaires partageraient leurs propositions de recherche avant de les mettre en œuvre, afin d'obtenir les commentaires des autres sur des aspects comme la conception et le contenu des enquêtes. Pour commencer, l'un des partenaires pourrait assumer la coordination des activités. À un moment donné, un organisme tiers, supervisé l'ensemble des partenaires, pourrait être engagé pour exercer ces fonctions en plus, éventuellement, d'administrer les projets de recherche. Nous présentons à la figure 5.1 un schéma illustrant ce modèle.

FIGURE 5.1 : PARTENARIAT ET COORDINATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Dans la mesure où les programmes d'ÉPS continuent à viser l'accessibilité et des coûts abordables, les indicateurs suivants permettraient de mesurer les progrès vers ces objectifs. Idéalement, on devrait en faire le suivi sur une base annuelle :

Indicateurs de l'accès aux études

- Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, selon le quartile de revenu familial
- Admissibilité au collège et à l'université, selon le quartile de revenu familial
- Taux d'admission au collège et à l'université, selon le quartile de revenu familial
- Taux de persévérance au collège et à l'université, selon le quartile de revenu familial
- Taux d'obtention du diplôme collégial et universitaire, selon le quartile de revenu

familial

- Raisons motivant la poursuite des ÉPS au collège et à l'université
- Raisons motivant la non-participation aux ÉPS
- Connaissance des programmes d'aide financière, selon le quartile de revenu familial.

Indicateurs du coût abordable

- Niveaux d'aide en pourcentage des coûts approuvés pour ÉPS, selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière
- Fréquence des besoins non satisfaits, selon la catégorie d'étudiant au titre de l'aide financière
- Niveau d'endettement à l'obtention du diplôme, selon le programme d'études
- Rapport de la dette au revenu – rapport de la dette au salaire de départ moyen d'après l'endettement moyen à l'obtention du diplôme et la fourchette maximale d'endet-

tement à l'obtention du diplôme

- Coût de fréquentation en pourcentage du revenu familial, selon le quartile de revenu
- Répartition des crédits d'impôt pour études, selon le quartile de revenu familial.

Au Canada, les montants de l'aide financière aux études et les types des prestations consenties sont structurés, dans une certaine mesure, en fonction des catégories suivantes d'étudiants au titre de l'aide financière :

- Étudiants à charge vivant chez ses parents
- Étudiant à charge vivant ailleurs que chez ses parents
- Étudiants célibataires indépendants – chez ses parents ou ailleurs
- Étudiants mariés
- Étudiants ayant des personnes à charge

Il serait utile que de futures enquêtes sur le sujet permettent de regrouper les réponses selon les catégories ci-dessus. Les chercheurs pourraient alors utiliser les résultats obtenus pour montrer aux décideurs comment le soutien consenti devrait être adapté aux différentes catégories de bénéficiaires étudiants.

5.4 UN DERNIER MOT SUR LES RESSOURCES EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Chaque année, d'importantes ressources sont affectées à la recherche sur l'aide financière aux études et ses retombées sur l'accès au Canada. Si ce rapport recommande qu'un certain nombre d'études et d'enquêtes additionnelles soient entreprises, cette recommandation ne se traduit pas nécessairement par l'apport de ressources additionnelles. Si les différents intervenants s'efforcent davantage de coordonner la conception et les activités de recherche, la suppression des chevauchements et des doubles emplois devraient permettre de compenser, et même plus, pour le coût de mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

BIBLIOGRAPHIE

Acumen Research Group Inc. (2001). *Council of Ontario Universities University Applicant Income Study – Summary Report*. Sur Internet : www.cou.on.ca.

Advisory Committee on Student Financial Assistance (2001). *Access Denied: Restoring the Nation's Commitment to Equal Educational Opportunity*. Sur Internet : www.nasfaa.org.

Advisory Committee on Student Financial Assistance (2002). *Empty Promises: The Myth of College Access in America*. Sur Internet : www.nasfaa.org.

Akerhielm, K., J. Berger, M. Hooker et D. Wise (1998). (Mathtech Inc., Princeton, NJ) *Factors Related to College Enrollment*. Washington, D.C. : U.S. Department of Education. Sur Internet : www.ed.gov/publications.

Alberta Advanced Education and Career Development (1997). *1995 High School Survey – Final Report*.

American Council on Education (2001). *Student Borrowing in the 1990s*. Center for Policy Analysis, Issue Brief. Sur Internet : www.policy@ace.nche.edu.

Angus Reid Group Inc. (1997). *Accessibilité à l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes*. Fredericton (Nouveau-Brunswick) : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Angus Reid Group Inc. (1999). *Manitoba Graduates Follow-up Survey (1999 Edition) Final Report*. Winnipeg (Manitoba) : Conseil de l'enseignement postsecondaire.

Associés de recherche EKOS (2003). *Joindre les deux bouts : enquête sur la situation financière des étudiants 2001-2002*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

Baseline Market Research Ltd. (1998). *Sondage des diplômés universitaires de 1996*. Fredericton (Nouveau-Brunswick) : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Baum, S. et D. Saunders (1998). « Life After Debt: Results of the National Student Loan Survey », *Journal of Student Financial Aid*, vol. 28, n° 3.

Bouchard, B. et J. Zhao (2000). « La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages », *Revue trimestrielle de l'éducation*, Statistique Canada, vol. 6, n° 4.

Bowlby, J. et K. McMullen (2002). *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Sur Internet : www.statcan.ca.

British Columbia Ministry of Advanced Education, Training and Technology, Centre for Education Information (1999). *BC College and Institute Student Outcomes 1999 Highlights*. Sur Internet : www.ceiss.org.

British Columbia Ministry of Advanced Education, Training and Technology, Youth and Labour Market Services Branch (2001). *A Macro Analysis of British Columbia Youth*.

Butlin, G. (1999). « Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, Statistique Canada, vol. 5, n° 3.

Cartwright, F. et Allen, M. (2002). *Comprendre l'écart rural – urbain dans le rendement en lecture*. Statistique Canada. N° au catalogue 81-595-MIF2002001.

Choy, S. (1999). *College Access and Affordability*. NCES 1999-108. National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education.

Choy, S. (2000). *Low-Income Students: Who They Are and How They Pay for Their Education*. NCES 2000-169. National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education.

Clark, W. (2000). « Cent ans d'éducation scolaire », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, hiver 2000.

Cogem Recherche inc. (2001). *Prendre une décision au sujet des études postsecondaires : À l'écoute des absents*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (2000). *Indicateurs de l'éducation au Canada, Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999*, Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Sur Internet : www.cmec.ca.

Conseil des universités de l'Ontario (2003). *2002 University Applicant Survey*. Sur Internet : www.cou.on.ca.

Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2000) (révisé en février 2001). *Graduating Students Survey 2000*. Renseignements : garth.wannan@umanitoba.ca.

Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2001). *Survey of First-Year University Students*. Renseignements : garth.wannan@umanitoba.ca.

Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2002). *Survey of Undergraduate University Students*. Renseignements : garth.wannan@umanitoba.ca.

Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2003 – à paraître).

Développement des ressources humaines Canada (1997). *Évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants – Rapport final*. Évaluation et développement des données, Politique stratégique, DRHC.

Education Resources Institute et The Institute for Higher Education Policy (1995). *College Debt and the American Family*. Sur Internet : www.ihep.org/pubs.

Foley, K. (2001). *Pourquoi arrêter après l'école secondaire? Analyse descriptive des raisons les plus importantes ayant motivé les diplômés de l'école secondaire à ne pas poursuivre d'études postsecondaires*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

Frenette, M. (2002). *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*. Statistique Canada. Sur Internet : www.statcan.ca.

Groupe d'étude sur l'investissement au service des étudiantes et des étudiants (2001). *Portails et voies d'accès : Examen du système d'éducation postsecondaire en Ontario*. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/postsec/resp1.pdf>.

Hawkey, C. et R. Lee (1999). *Class of '96 One Year After Graduation*. University Presidents' Council of British Columbia. Sur Internet : www.tupc.bc.ca.

Heller, D. (1997). « Student Price Response in Higher Education (an Update to Leslie and Brinkman) », *Journal of Higher Education*, vol. 68, n° 6.

Hemingway, F. (2003). *Étude des méthodes d'évaluation des besoins financiers des étudiants au Canada*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

Immerwahr, J. (2002). *The Affordability of Higher Education: A Review of Recent Survey Research*. A Report by Public Agenda for The National Center for Public Policy and Higher Education. Sur Internet : www.highereducation.org.

Institute of Island Studies (2000). *A Place to Stay: Report of the PEI Population Strategy '99 Panel*. Charlottetown : University of Prince Edward Island.

Ipsos Reid (2001). *Post-secondary Accessibility: High School Graduate Survey*. Réalisé pour l'Alberta Learning. Sur Internet : www.learning.gov.ab.ca/news/2001/May/Summary_Report.pdf.

Junor, S. et A. Usher (2002). *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

King, J. E. (2002). *Crucial Choices – How Students' Financial Decisions Affect Their Academic Success*. American Council on Education, Center for Policy Analysis. Sur Internet : www.acenet.edu/bookstore.

King, T. et E. Bannon (2002). *The Burden of Borrowing: A Report on the Rising Rates of Student Loan Debt*, The State PIRGs Higher Education Project. Sur Internet : www.pirg.org/highered.

Krahn, H. et G. Lowe (1998). *1997 Alberta Graduate Survey: Labour Market and Educational Experiences of 1994 University Graduates*. Edmonton: Alberta Advanced Education and Career Development.

Lang Research (2002). *Rapport de la méta-analyse des enquêtes sur les diplômés du niveau post-secondaire*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2003). *La situation financière des étudiants de niveau collégial au Canada*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.boursesmillenaire.ca/>.

NASFAA et The College Board (2002). *2001 Survey of Undergraduate Financial aid Policies, Practices and Procedures*. Sur Internet : www.nasfaa.org.

National Center for Public Policy and Higher Education (2002). *Losing Ground: A National Status Report on the Affordability of American Higher Education*. Sur Internet : www.highereducation.org.

O'Heron, H. (1997). « Autres étudiants, autres besoins », *Dossier de recherche*, volume 1, n° 5, Association des universités et collèges du Canada.

Peter D. Hart Research Associates (2000). *Funding a College Education: A National Survey of Americans' Perceptions, Expectations, and Self-reported Behaviors Concerning Plans to Pay for College*. Réalisé pour UPromise, juin.

Postsecondary Education Opportunity (1999). « Educational Opportunity by Family Income 1970 to 1997 », The Mortenson Research Seminar on Public Policy Analysis of Opportunity for Postsecondary Education. Number 86. Oskaloosa, IA. Sur Internet : www.postsecondary.org.

Rapport du groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick (2001). Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Sur Internet : <http://www.gnb.ca/0000/publications/postsec/finalreportf.pdf>.

Robertson, Todd (2003). « Évolution des modèles de financement des universités », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 9, n° 2, p. 9-19. Statistique Canada. N° au catalogue 81-003-XIF.

Smith, R. (1999). *Expectations and Outcomes: A follow-up to the April 1998 Survey of PEI Grade 12 Students*. Charlottetown : Ministère de l'Éducation, de l'Éducation permanente et de la Formation de l'Île-du-Prince-Édouard.

Statistique Canada (2001). « Enquête sur les approches en matière de planification des études », *Le Quotidien*, 17 avril 2003. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/dai-quo/>.

Statistique Canada (2001). *L'avoir et la dette des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière*. Sur Internet : www.statcan.ca.

Statistique Canada (2003). « Inscriptions à l'université selon le groupe d'âge », *Le Quotidien*, 17 avril 2003. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/dai-quo/>.

Statistique Canada (2003). *L'éducation au Canada : viser plus haut*. Recensement de 2001 : série « analyses ». Sur Internet : www.statcan.ca.

Stiglitz, J., L. Tyson, P. Orszag et J. Orszag (2000). *The Impact of Paying for College on Family Finances*. Brookline, Mass.: Sebago Associates. Sur Internet : www.upromise.com.

Stringer, W., A. Cunningham, C. O'Brien et J. Merisotis (1998). *It's All Relative*. USA Group Foundation New Agenda Series, vol. 1, n° 1. Washington, D.C. : Institute for Higher Education Policy. Sur Internet : www.ihep.org/pubs.

The College Board (2002). *Trends in Student Aid, 2002*. Sur Internet : www.collegeboard.com.

U.S. Department of Education (2000). National Center for Education Statistics. *Trends in Undergraduate Borrowing: Federal Student Loans in 1989-90, 1992-93, and 1995-96*. NCES 2000-151.

ANNEXE A — SYNOPSIS DE LA RECHERCHE CANADIENNE SUR LE FINANCEMENT DES ÉPS

Études nationales

Selon l'*Examen des programmes d'aide financière aux étudiants du gouvernement du Canada – Année de prêt 1998-1999* effectué par le personnel du Programme canadien de prêt aux étudiants, la dette moyenne des étudiants emprunteurs était de 13 056 \$ en 1997-1998. Cette estimation est peu utile parce qu'elle date quelque peu et qu'elle comprend tous les étudiants inscrits, peu importe leurs programmes d'études (collégiales, universitaires, cycles supérieurs et programmes menant à un grade légal) de même que les étudiants qui ont laissé leurs études avant l'obtention du diplôme.

Le Consortium de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2002) a constaté :

- qu'environ 51 % des étudiants du premier cycle universitaire avait accumulé une dette pour payer leurs études de premier cycle. Un étudiant sur trois avait contracté un prêt étudiant du gouvernement; un sur cinq, emprunté à ses parents; et un sur dix, eu recours à un prêt consenti par une institution financière (ces résultats ne sont pas mutuellement exclusifs, certains répondants ayant emprunté à plus d'une source).
- que les emprunteurs présentaient une dette moyenne combinée (de toutes les sources) d'environ 13 000 \$. La dette moyenne de l'ensemble des étudiants dépassait 12 000 \$, tandis que la dette moyenne familiale était de plus de 7 000 \$ et que la dette moyenne contractée auprès des institutions financières s'établissait à un peu moins de 8 000 \$.

L'enquête ne présentait pas la dette des étudiants diplômés, mais plutôt les niveaux d'endettement selon la faculté d'études.

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2000) a sondé plus de 6 000 étudiants du premier cycle terminant leurs études en 2000. Il a constaté :

- qu'environ 56 % des étudiants avaient contracté une dette à l'obtention de leur diplôme;
- qu'en moyenne, les emprunteurs devaient un peu plus de 20 000 \$.

L'enquête présentait les niveaux d'endettement selon la discipline d'études.

Les Associés de recherche EKOS (2003) observent :

- que trois étudiants sur quatre ont contracté une dette sous une forme ou une autre;
- que la dette moyenne pour l'ensemble des étudiants dans toutes les années d'études est d'environ 12 000 \$;
- qu'environ 44 % des répondants ont une dette contractée dans le cadre de programmes gouvernementaux, pour une moyenne de 13 000 \$;
- qu'environ 65 % détiennent au moins une carte de crédit, 40 % accusant un solde impayé à cet égard;
- que près de 33 % des répondants ont eu recours à des sources de crédit privées, pour une dette moyenne d'un peu plus de 8 000 \$;
- que c'est dans le Canada atlantique et en Ontario que la dette accumulée est la plus élevée et au Québec qu'elle est la plus faible;

- les étudiants qui habitent chez leurs parents doivent beaucoup moins d'argent que ceux qui habitent ailleurs;
- les étudiants d'âge mûr accusent la dette la plus élevée, pour une moyenne totale dépassant 22 000 \$.

Lang Research (2002) observe qu'environ la moitié des diplômés universitaires de chaque région ont accumulé une dette atteignant en moyenne un peu plus de 21 000 \$ (en dollars de 2001). Parmi les emprunteurs, c'est au Québec que la moyenne est la plus faible⁵ tandis que les répondants des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario dépassent la moyenne nationale à cet égard.

La dette contractée par les étudiants poursuivant un programme d'études collégiales de deux ans a rarement été étudiée. Malatest (2003) a sondé les étudiants de 16 collèges en 2002 et présente le compte rendu suivant relativement à leur endettement :

- 38,8 % prévoient n'être pas endettés à l'obtention du diplôme.
- 17,2 % prévoient une dette inférieure à 5 000 \$.
- 16,2 % prévoient une dette entre 5 001 et 10 000 \$.
- 16,5 % prévoient une dette entre 10 001 et 20 000 \$.
- 11,4 % prévoient une dette dépassant 20 000 \$.
- Les étudiants qui habitaient chez leurs parents ou leurs tuteurs prévoient un niveau d'endettement inférieur.
- Les étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université prévoient le niveau d'endettement le moins élevé de tous les répondants⁶.

Selon Junor et Usher (2002), 10 à 20 % des étudiants de niveau collégial ou universitaire ont recours au crédit de source privé, un établissement bancaire, par exemple. Comme ces prêts ne sont pas fondés sur les besoins,

ils peuvent constituer une source supplémentaire de financement pour ceux qui présentent des besoins non provisionnés ou non satisfaits et ceux qui veulent compléter ou remplacer les contributions parentales, comme cela a été occasionnellement observé aux États-Unis. Les auteurs le précisent d'ailleurs : « Aucun regroupement de statistiques n'a été réalisé sur les marges de crédit, et les banques ont comme règle de ne pas divulguer de renseignements sur les emprunteurs ».

Une étude d'O'Heron (1997) établissant des profils d'étudiants universitaires montre :

- qu'environ 45 % proviennent de familles dont le revenu est inférieur à 50 000 \$;
- qu'environ 40 % travaillent à temps partiel;
- qu'environ 45 % des étudiants de première année habitent chez leurs parents;
- que la plupart des étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents choisissent néanmoins une université près de leur domicile familial;
- que les principales sources de financement des étudiants sont les prêts étudiants, les contributions parentales, les bourses d'études, l'épargne et le travail à temps partiel;
- que plus de la moitié des étudiants reçoivent un soutien de la part de leur famille;
- que moins de 30 % des étudiants reçoivent 4 000 \$ ou plus de leur famille;
- qu'environ 25 % n'ont aucun soutien financier de la part de leurs parents.

Selon une méta-analyse de Lang Research (2002), les sources de financement des étudiants d'université étaient les suivantes :

- Emploi (86 %)
- Prêt étudiant (51 %)
- Contributions des parents et des autres membres de la famille (51 %)
- Épargne (30 %)
- Bourses d'études (25 %)

⁵ Il est probable que la dette étudiante soit plus faible au Québec parce que les droits de scolarité y sont moins élevés.

⁶ Il se peut que ces étudiants soient issus des familles de SSÉ supérieur.

Selon une étude fondée sur les résultats de l'Enquête sur les jeunes en transition de Bowlby et McMullen (2002), la situation suivante existait en décembre 1999 :

- Environ 54 % des étudiants travaillaient à temps partiel.
- Environ 43 % des étudiants d'université habitaient chez leurs parents.
- Les étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires mentionnaient les sources de financement suivantes :
 - Dons d'argent des parents ou du conjoint (50 %)
 - Revenu d'emploi depuis la fin des études secondaires (54,5 %)
 - Épargne personnelle (41,4 %)
 - Bourses d'études et bourses d'excellence (20,6 %)
 - Prêt étudiant du gouvernement (35 %)
 - Bourses générales, bourses d'entretien (12,4 %)
 - Prêt bancaire (7,7 %)
 - Dons (5,1 %)
 - Prêt consenti par les parents/la famille (2,8 %)

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants de premier cycle universitaire (2000) rapporte les sources de revenu suivantes chez les diplômés d'université en 2000 :

- Emploi d'été (57 %)
- Contributions des parents ou d'autres membres de la famille (51 %)
- Emploi actuel (45 %)
- Prêt ou bourse du gouvernement (41 %)
- Épargne personnelle (29 %)

Le consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2001) énumère les sources de financement suivantes chez les étudiants entreprenant leur première année d'études dans 26 universités canadiennes :

- Emploi (42 %)
- Bourses d'études et autres subventions (39 %)
- Prêt étudiant (33 %)

La moitié des étudiants habitaient chez

leurs parents.

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2002) énumère les sources de financement suivantes chez les étudiants du premier cycle universitaire :

- Parents/famille/conjoint (54 %)⁷
- Emploi d'été (44 %)
- Épargne personnelle (39 %)
- Bourse d'études consentie par l'université (31 %)
- Prêt ou bourse du gouvernement (31 %)
- Emploi actuel (31 %)
- Bourse d'entretien consentie par l'université (19 %)

Selon l'enquête, 40 % des étudiants habitent chez leurs parents pendant leurs études.

Les Associés de recherche EKOS (2003) ont sondé en 2001-2002 un échantillon aléatoire d'étudiants de niveau postsecondaire de toutes les régions du pays. Voici les sources de financement citées par ces répondants :

- Emploi (40 %) – une moitié, un emploi d'été, et l'autre, un emploi pendant l'année scolaire
- Prêt du gouvernement (15 %)
- Contributions parentales (12 %) – 46 % ont indiqué qu'ils prévoyaient obtenir un soutien familial pendant leurs études (le soutien en nature de la famille n'a pas été considéré dans le cadre de l'enquête)
- Prêt de source privée (7 %)
- Bourses d'entretien (5 %)
- Autres contributions de la famille/du conjoint (5 %)
- Prêt consenti par la famille (2 %)

Malatest (2003) a réalisé en 2002 une enquête auprès d'étudiants de 16 établissements d'enseignement collégial. Voici les sources de revenu citées par les répondants :

- Épargne (52,2 %)
- Contributions parentales (45 %)
- Prêt étudiant du gouvernement (32,4 %)
- Bourses d'études (d'excellence ou d'entretien) (17,6 %)
- Emploi (53,9 %)

⁷ Environ un étudiant sur cinq mentionne une dette résultant d'un prêt consenti par un parent ou un membre de la famille.

Études provinciales

Dans *A Macro Analysis of British Columbia Youth* (2001), le ministère des Études avancées, de la Formation et de la Technologie de la Colombie-Britannique constate :

- qu'en 1998, le diplômé typique d'un programme de deux ans devait 10 556 \$ au moment d'obtenir son diplôme, une hausse de 23,7 % depuis 1994;
- que le diplômé d'un baccalauréat universitaire devait 18 730 \$ à l'obtention de son diplôme, une hausse de 25,7 % depuis 1994.

Le rapport du Groupe d'étude sur l'investissement au service des étudiantes et étudiants de l'Ontario (2001), *Portails et voies d'accès*, relève les points suivants :

- La dette moyenne d'un diplômé d'université en 1998-1999 était de 20 496 \$.
- La dette moyenne d'un diplômé d'un programme postsecondaire de deux ans était de 12 167 \$.
- La dette moyenne d'un diplômé d'un programme postsecondaire de trois ans était de 16 908 \$.

Dans le *Rapport du groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick* (2001), on constate :

- qu'en 1999-2000, le niveau d'endettement moyen d'un diplômé néo-brunswickois de niveau postsecondaire était de 16 091 \$;
- que le niveau d'endettement d'un diplômé universitaire était de 25 000 \$;
- que de 1993-1994 à 1996-1997, le nombre de diplômés de niveau postsecondaire des Maritimes dont le niveau d'endettement dépassait 30 000 \$ est passé de 8 à 994.

Krahn et Lowe (1998) ont étudié le niveau d'endettement et les sources de financement des diplômés albertains de 1994. Ils ont formé les constats suivants :

- Environ 57 % des diplômés ont indiqué une dette moyenne de 15 293 \$.
- La dette étudiante moyenne s'établissait à 14 161 \$, tandis que l'endettement relié à d'autres motifs et déclarés par 18 % des diplômés atteignait 7 579 \$ en moyenne.

- Sources de financement :
 - Emploi à temps partiel dans la dernière année d'études (58 %)
 - Prêt étudiant (52 %)
 - Autres sources de crédit utilisées pour les études (cartes de crédit, membres de la famille, prêts bancaires), 18 %.

Hawkey et Lee (1999) soulignent que les diplômés au baccalauréat de 1996 des universités publiques de la Colombie-Britannique déclarent les principales sources de revenu suivantes :

- Prêt étudiant (60 %)
- Contributions parentales (33 %)
- Bourses d'études (29 %)

Deux diplômés sur trois ont indiqué une source de financement, tandis que 26 % ont déclaré recourir à deux sources.

Baseline Market Research (1998) a étudié le niveau d'endettement des diplômés universitaires des provinces de l'Atlantique. Il a formé les constats suivants :

- Environ 53 % des diplômés de 1996 ont eu recours au crédit, comparativement à 49 % de la promotion 1995.
- Parmi les emprunteurs, la dette moyenne s'établissait à 16 667 \$, soit 4 000 \$ de plus qu'en 1995.
- Environ 14 % des diplômés ont emprunté 9 701 \$ en moyenne de sources privées, comparativement à 7 087 \$ en 1995; de ce nombre, 39 % ont emprunté dans leur famille et 92 % ont fait affaire avec des institutions financières.
- Environ 9 % ont contracté un prêt à la fois auprès du gouvernement et de sources privées.
- Sources de financement :
 - Emploi (90 %)
 - Prêt étudiant (50 %)
 - Bourses d'études (44 %)
 - Prêt de source privée (14 %)
- 21 % des répondants ont déclaré que leurs parents et d'autres membres de leur famille avait assumé la plus grande partie du financement de leurs études.

Angus Reid Group inc. (1999) a indiqué dans son rapport sur l'enquête *Manitoba Graduates Follow-Up Survey* (édition de 1999) que les diplômés de 1997 de sept collèges et universités avaient tiré leur revenu des sources suivantes :

- Emploi (78 %) – y compris un emploi d'été
- Épargne et autres éléments d'actifs personnels (70 %)
- Contributions de la famille (48 %)
- Bourse d'excellence ou bourse d'entretien (35 %)
- Prêt étudiant du gouvernement (33 %)
- Prêt bancaire pour études (14 %)

Angus Reid (1997) a mené une enquête auprès des finissants du secondaire, des étudiants aux ÉPS et de ceux ayant abandonné leurs ÉPS avant la fin. Dans son rapport *Accessibilité à l'enseignement post-secondaire dans les Maritimes*, on indique les sources de financement suivantes :

- Prêt étudiant (43 %)
- Emploi (13 %)
- Famille (11 %)
- Épargne personnelle (10 %)
- Prêt de la famille (8 %)
- Prêt bancaire (3 %)

Dans le cadre de l'enquête *B.C. College and Institute Student Outcomes Highlights* (1999), on a demandé à d'anciens étudiants des collèges et des instituts qu'elle avait été leurs sources de revenu pendant leurs années d'études :

- Environ 65 % ont indiqué que les revenus d'emploi pendant les congés scolaires étaient très ou assez importants.
- Environ 54 % ont dit que l'emploi pendant les trimestres d'études était très ou assez important.
- Environ 64 % ont eu recours à leur épargne personnelle.
- Près de la moitié des anciens étudiants ont reçu un soutien financier sous forme de don de leur famille.

- Parmi ceux qui ont indiqué que le crédit était une importante source de financement, 30 % ont eu recours à un prêt étudiant du gouvernement, 24 %, à un prêt bancaire personnel ou à une carte de crédit et 17 % ont indiqué avoir emprunté à un membre de leur famille.
- Une proportion de 81 % des répondants disent avoir étudié dans leur localité. Environ 50 % ont pu profiter gratuitement ou à moindre frais du logement et des repas consentis par leur famille.

Dans le cadre d'une enquête menée en décembre 1995 auprès des récents diplômés du secondaire par l'Alberta Advanced Education and Career Development (1997), les sources de financement suivantes ont été relevées :

- Contributions parentales ou familiales (78,5 %)
- Épargne (58,6 %)
- Bourses d'excellence (50,4 %)
- Emploi à temps partiel (31,7 %)
- Prêt étudiant (25,6 %)
- Bourses d'entretien (11 %)

Smith (1999) fait le compte rendu d'une enquête auprès de 520 étudiants de l'école secondaire de l'Île-du-Prince-Édouard, réalisée au cours d'une période de 17 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Les diplômés ont cité les sources de financement suivantes :

- Prêt étudiant (46,1 %)
- Revenu d'emploi (32,2 %)
- Soutien familial (35,3 %)

Ipsos Reid (2001) a mené à l'automne 2000 une enquête sur l'accessibilité des diplômés albertains de l'école secondaire de 1999-2000. On a pu établir que les nouveaux inscrits aux ÉPS avaient recours aux sources de financement suivantes :

- Contributions parentales (70 %)
- Revenu personnel (49 %)
- Bourses d'études (47 %)
- Emploi à temps partiel (39 %)

ANNEXE B – ENSEMBLES DE DONNÉES D'INTÉRÊT SUR LE FINANCEMENT DES ÉPS ET LA FRÉQUENTATION POSTSECONDAIRE

Système d'information sur les dossiers des étudiants (SIDE)

Le SIDE est une enquête nationale permettant à Statistique Canada de publier des renseignements sur les effectifs et les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.

Mis en œuvre en 2000, le SIDE est un outil unique qui a commencé à remplacer les diverses enquêtes sur les effectifs et les diplômés des ÉPS. Lorsqu'il sera entièrement mis en œuvre, le SIDE collectera annuellement des données sur les effectifs totaux et le nombre de diplômés pour l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens. Pour ce faire, Statistique Canada doit demander aux établissements de lui fournir des renseignements détaillés sur «les programmes et cours qu'ils offrent. L'organisme doit également demander aux étudiants eux-mêmes quels sont les programmes et cours auxquels ils sont inscrits et pour lesquels ils ont obtenu leur diplôme.

Une fois que tous les établissements d'enseignement postsecondaire auront accepté de participer au SIDE, celui-ci deviendra un instrument de suivi des étudiants tout au long de leur parcours scolaire et permettra de dresser un portrait complet du flux étudiant (la mobilité et le cheminement des étudiants à l'intérieur des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada). Par mobilité, nous entendons les déplacements géographiques et par cheminement, les déplacements entre champs d'études, niveaux d'éducation et situations d'inscription (temps plein ou temps partiel). Pour atteindre ce niveau de précision, la base de données du

SIDE devra contenir un dossier longitudinal unique pour chaque étudiant canadien de niveau postsecondaire. L'histoire de chaque étudiant sera tenue à jour dans ce dossier à mesure qu'il progressera dans le système d'éducation.

Un autre objectif fondamental du SIDE sera de permettre aux chercheurs d'exécuter des études statistiques sur la mobilité étudiante, le cheminement scolaire et les relations entre la scolarité et les résultats sur le marché du travail. Pour réaliser de telles études, les dossiers du SIDE pourraient être liés à ceux d'autres bases de données contenant des données semblables, comme l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (END).

Les données du SIDE seront également liées aux données d'inscription historique provenant d'enquêtes antérieures (*Système d'information statistique sur la clientèle universitaire* [SISCU], *Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires* [SISCCC] et *Enquête sur les programmes de formation professionnelle* [EPFP]) pour tenir à jour la continuité temporelle de ces séries statistiques.

Le SIDE est également conçu pour tenir à jour un répertoire complet de tous les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada ainsi que des programmes et cours qu'ils offrent. Ce travail a déjà été accompli principalement dans le cadre du projet des établissements et des programmes (E & P). En outre, le SIDE permettra à Statistique Canada d'élaborer une base de sondage pour les différentes enquêtes auprès d'échantillons d'étudiants.

Enquête sur les approches en matière de planification des études

L'*Enquête sur les approches en matière de planification des études*, parrainée par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, recueille des renseignements sur l'expérience scolaire des enfants et la participation parentale, incluant la planification financière des parents en vue des études de leurs enfants après l'école secondaire.

Cette enquête examine les deux aspects suivants :

- La préparation financière – Les parents épargnent-ils en vue des études postsecondaires de leurs enfants? Sont-ils conscients du coût de ces études? Quels sont les types d'instruments d'épargne utilisés? Quelles sont les attentes à l'égard des autres modes de financement des ÉPS, y compris la demande éventuelle à l'égard des prêts étudiants?
- La préparation non financière – Les parents font-ils part de leurs aspirations et attentes concernant les études postsecondaires de leurs enfants? Quel est le degré de participation des parents aux activités d'apprentissage de leurs enfants? Quelles sont leurs attitudes et leur participation aux activités en dehors des heures d'école?

Tous les ménages participant à l'Enquête sur la population active ayant au moins un enfant âgé de 0 à 18 ans font partie de l'échantillon (environ 14 000 ménages).

Enquête sur la participation aux études postsecondaires

Les résultats de l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (EPÉP) réalisée en 2002 par Statistique Canada ont été publiés en septembre 2003. On y trouve de l'information sur les stratégies de financement des étudiants et de leurs parents (y compris les instruments d'épargne utilisés par les parents et les raisons pour lesquelles ils n'épargnent pas, le cas échéant), les moyennes pondérées cumula-

tives à l'école secondaire, les types d'établissements fréquentés et les raisons ayant motivé la non-participation ou l'abandon des ÉPS. L'enquête examine aussi l'incidence de possibles fonds additionnels sur le choix de l'étudiant quant à l'établissement et au programme d'études. Les données sur l'occupation et les antécédents scolaires des parents devraient également permettre aux chercheurs de produire de l'information sur les stratégies de financement d'après une variable subrogative du SSÉ. Les données de l'enquête pourraient cependant limiter la capacité de trier les réponses selon les catégories d'étudiants au titre de l'aide financière.

Enquête sur les jeunes en transition

Le document *À la croisée des chemins* (2002) présente une description des premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'*Enquête auprès des jeunes en transition* (EJET) de 2000. Élaborée grâce à un partenariat entre Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, l'EJET est une enquête longitudinale permettant d'amasser divers renseignements sur l'éducation et le travail des jeunes.

Ce rapport fournit de nouveaux renseignements sur le taux d'abandon à l'école secondaire pour décembre 1999 et compare diplômés et décrocheurs du secondaire selon certaines caractéristiques (antécédents familiaux, scolarité et occupation des parents, participation à l'égard de l'école, travail pendant l'école secondaire, influence des pairs, aspirations à l'égard des études, etc.). Le rapport offre également un premier aperçu du cheminement des jeunes après le secondaire, incluant leur participation aux études postsecondaires, leur situation d'emploi, leur niveau de compétence et les obstacles aux ÉPS, tels qu'ils les évaluent eux-mêmes.

Enquête longitudinale, l'EJET vise à fournir des données pertinentes pour les politiques gouvernementales sur la transition

école-travail et les facteurs influençant les cheminements. Elle fournit un instrument de recherche et d'analyse ultérieures quant aux principales transitions des jeunes, en particulier entre les études, la formation et le travail. Grâce à l'information et à la recherche fondées sur cette enquête, on pourra clarifier la nature et les causes des problèmes à court et à long terme auxquels les jeunes font face dans leur passage de l'école au travail. Ces données faciliteront également l'élaboration des politiques, la planification et la prise de décisions afin de prévenir ou de corriger ces problèmes.

Joindre les deux bouts par les Associés de recherche EKOS (2003)

Réalisée auprès de plus de 1 500 étudiants, cette enquête abordait les programmes d'études, les caractéristiques sociodémographiques et les stratégies de financement des étudiants. Plusieurs aspects touchant la situation financière des étudiants étaient traités, notamment les actifs, l'emploi, le soutien familial, le crédit, les sources de financement et le montant des revenus et des dépenses.

Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire

Chaque année, par l'entremise du Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (CCRÉPCU), les universités de l'ensemble du Canada collectent des données sur les expériences, les antécédents et les aspirations de leurs étudiants de premier cycle. Le CCRÉPCU est coordonné et géré par Garth Wannan, directeur de l'hébergement et de la vie étudiante à l'Université du Manitoba.

L'enquête *Graduating Student Survey* (2000) a été administrée à plus de 6 000 étudiants de 22 universités qui devaient obtenir leur diplôme à la fin de l'année scolaire. Le questionnaire leur demandait comment ils avaient financé leurs études, de même que

leur niveau de satisfaction et leurs perceptions à l'égard de leur expérience à l'université alors qu'ils se préparaient à entrer sur le marché du travail, à poursuivre leurs études ou à entreprendre d'autres activités après l'obtention de leur diplôme.

L'enquête *First Year Student Survey* (2001) a été administrée à plus de 7 000 étudiants de première année dans 26 universités. Le questionnaire amassait des données démographiques, explorait les raisons pour lesquelles les étudiants avaient décidé de fréquenter l'université et de choisir un programme en particulier, évaluait la réaction des étudiants aux activités d'orientation, examinait la période de transition (y compris l'inscription) et recueillait de l'information sur le financement des études et les perceptions à l'égard de la vie étudiante.

L'enquête *Survey of Undergraduate University Students* (2002) a été administrée à plus de 12 000 étudiants de premier cycle dans 30 universités. Ce questionnaire abordait les caractéristiques démographiques des étudiants, leur projet et objectifs sur le plan scolaire, leur situation financière et leurs réactions à l'égard de l'expérience universitaire.

L'enquête *Graduating Students Survey* (2003) a été administrée à des étudiants finissants dans 26 universités. Le questionnaire visait à collecter des données démographiques, à mesurer la satisfaction à l'égard de l'expérience universitaire et à connaître les projets caressés pour l'après-diplôme.

Le CCRÉPCU a également réalisé les enquêtes suivantes :

- 1994 – Enquête d'information auprès des étudiants
- 1996 – Enquête d'information auprès des étudiants
- 1997 – Enquête sur les finissants
- 1998 – Enquête sur les étudiants de première année
- 1999 – Enquête d'information auprès des étudiants.